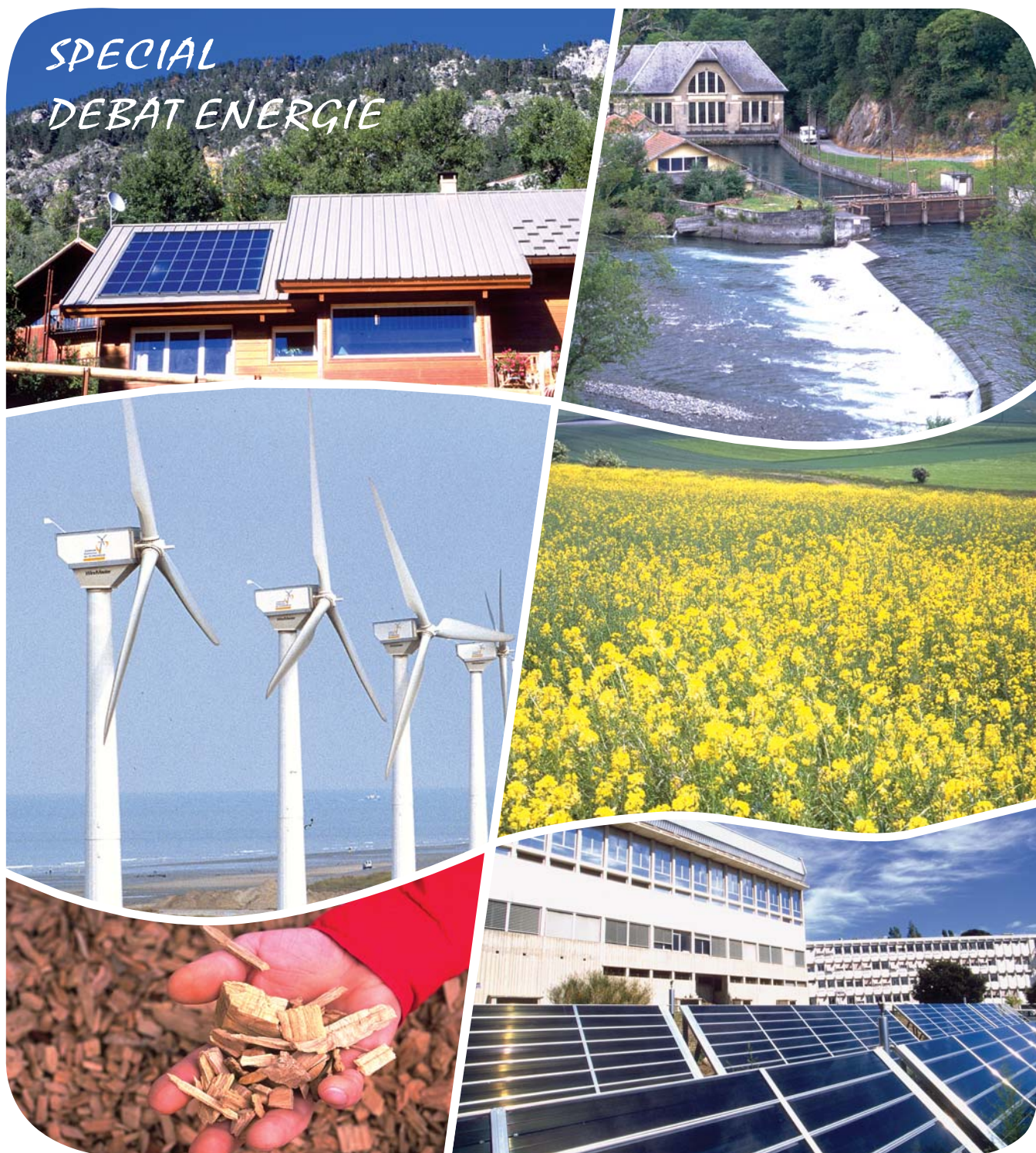


SUD-OUEST *nature*

Revue Trimestrielle de la SEPANSO

N° 119



SUD-OUEST NATURE

édité par la
SEPANSO

Fédération des Sociétés pour l'Etude, la Protection
et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest

*Association loi 1901 à but non lucratif
Affiliée à France Nature Environnement - Reconnue d'utilité publique*

Sommaire

EDITORIAL		1
LE DÉBAT ÉNERGIE	En pratique	2
	Alternatives énergétiques : un débat ouvert s'impose	4
MANIFESTE FNE	Revendications de France Nature Environnement pour une politique écologique de l'énergie	12
ENCART CENTRAL	Pétition Marées noires + Infos en vrac	
LE LOBBY NUCLÉOCRATE	Un livre de Philippe Simmonot analysait en 1978 le lobby des "nucléocrates". Deux décennies plus tard, l'emprise de quelques-uns sur l'avenir énergétique de la France ne s'est guère desserrée. Monique Sené, physicienne et animatrice depuis 1976 du "Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire" dresse les contours de ce lobby	24
PETIT MÉMENTO ÉNERGÉTIQUE	Quels besoins de nouvelles centrales en France ?	27
	L'EPR (European Pressurized Reactor)	29
	La maîtrise de l'énergie dans les transports	31



Fédération SEPANSO
1-3 rue de Tauzia - 33800 BORDEAUX
Tél. 05.56.91.33.65 - Fax. 05.56.91.85.75
Adresse électronique : sepanso.fed@wanadoo.fr

Les auteurs conservent l'entière responsabilité des opinions exprimées dans les articles de ce numéro. La reproduction, partielle ou intégrale, des textes et illustrations est acceptée après autorisation préalable.

Le top a été donné le 8 janvier : le Débat national sur les énergies, annoncé par le gouvernement, a été mis en route. Il n'a échappé à aucun observateur de ce domaine que toutes les forces qui, en France, soutiennent d'une façon ou d'une autre l'option nucléaire, sont à l'œuvre depuis plusieurs années pour tracer notre futur énergétique. Le rythme s'accélère depuis un an, sans doute en raison de l'impatience de l'industrie nucléaire en mal de marchés mais aussi à l'approche d'une période considérée comme charnière pour les grandes orientations de la politique énergétique française et européenne.

Toutefois, la haute administration a fini par admettre que le passage en force d'une nouvelle planification "tout nucléaire" se heurterait à l'opinion publique - qui commence tout juste à percevoir qu'on lui ment et qui s'interroge. Le "lobby" qui s'active n'a cependant pas perdu espoir (en raison notamment de l'appui sans faille que lui apportent la plupart des partis politiques français), d'engager au forceps la construction d'un prototype nucléaire de nouvelle génération, l'EPR. Ce modèle est pourtant contesté à l'intérieur même du clan et, selon l'aveu du Directeur scientifique d'AREVA, il n'apporte pas de progrès sur la production de déchets radioactifs !

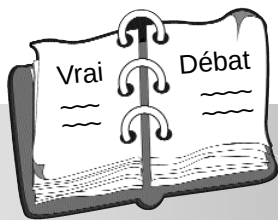
La France n'est pas le seul pays à donner dans le nucléaire. Quelques commandes sont même à prévoir - dont la Finlande - et AREVA ressent le besoin pressent d'une vitrine de démonstration, et surtout d'un engagement clair de la France à continuer à investir dans la filière. Rappelons qu'en France, 93 % des crédits de recherche sur les énergies vont actuellement au nucléaire. Voilà, semble-t-il, le véritable enjeu du "Débat" - pour certains.

Les jeux sont d'ailleurs considérés comme largement faits, à écouter Mme Bachelot et le Premier Ministre afficher l'option nucléaire comme si elle allait de soi et comme s'il ne restait plus qu'à la "crédibiliser". Une machine bien rodée en haut lieu : on convoque un comité où quelques écologistes sont noyés dans une marée pro-nucléaire, on ficèle quelques débats intelligemment et on s'achemine à l'automne vers une relance du nucléaire sans histoire.

Sauf que... c'est peut-être compter sans les exigences nouvelles de l'opinion publique et sans la perception de plus en plus profonde de la société que le règne des seuls "experts" n'est plus acceptable. Les grandes associations de protection de l'environnement ont en tout cas fait le pari de mobiliser l'opinion. En demandant notamment, et en obtenant pour partie, la rectification de tout ce qu'il y avait de "tordu" dans le dispositif du débat officiel. Néanmoins, les résistances auxquelles elles se sont rapidement heurtées les ont convaincues de ne plus apporter leur caution au Comité Consultatif du Débat, qu'elles ont quitté le 4 mars. Et s'il est acquis que leurs "experts" participeront, si l'occasion leur en est donnée, aux tables rondes du Débat officiel, elles sont bien décidées à organiser de leur côté des débats parallèles, alternatifs et complémentaires pour faire surgir les vraies questions et amener la contradiction là où ronronneront les discours éculés du lobby.

Qu'en sortira-t-il ? L'issue n'est nullement jouée d'avance, tant les mois de mai sont chez nous porteurs de surprises... **C'est là que vous, chers adhérents de la SEPANSO, avez un grand rôle à jouer !** Relayez et amplifiez nos revendications et notre manifeste, suscitez la participation locale, exigez l'ouverture des débats, plongez-vous dans les dossiers, appelez-en à l'opinion, organisez des forums, n'abandonnez pas les lycéens aux discours pro-nucléaires, parlez aux journalistes, bref... demandez, imposez l'impossible ici : **une vraie transparence** !

Pierre DELACROIX



CALENDRIER DES DEBATS *

- 18 mars : ouverture du débat officiel à Paris - Cité des Sciences et de l'Industrie. 1^{ère} table ronde du débat officiel
- 3 avril : 2^{ème} table ronde du débat officiel à Strasbourg
- 5 avril : débats sur l'énergie à Toulouse par la fédération UMINATE
- 5 avril : débat sur l'énergie à l'AG de la fédération Charente Nature
- 9 avril : session du "VRAI DEBAT" associatif à Rennes
- 11 avril : 3^{ème} table ronde du débat officiel à Nice
- 22 avril : "Jour de la Terre" à Paris sur l'efficacité énergétique
- 24 avril : 4^{ème} table ronde du débat officiel à Bordeaux
- 26 avril : session du "VRAI DEBAT" associatif à Toulouse
- 5 mai : 5^{ème} table ronde du débat officiel à Rennes
- 6 mai : 6^{ème} table ronde du débat officiel à Rennes
- 6 mai : débat sur l'énergie à Arras par la fédération Nord Nature
- 17 mai : session du "VRAI DEBAT" associatif à Lyon
- 23 mai : clôture du débat officiel à Paris - La Villette
- 14 juin : clôture du "VRAI DEBAT" associatif à Lille

* En gras, les réunions "Vrai Débat (associatif)". En maigre, les réunions du débat officiel.

Pour en savoir plus :
www.fne.asso.fr et
www.vrai-debat.org

En pratique...

Le gouvernement a donc lancé un grand débat national sur l'énergie, qui se déroulera de la mi-mars à la mi-mai.

Son objectif est de préparer une loi d'orientation de politique énergétique pour les 30 ans à venir, votée par les députés après l'été. Il s'agit aussi d'accroître la sensibilisation des citoyens.

La SEPANSO se félicite de l'organisation d'un tel débat - chose rare dans notre pays - et se mobilise. Elle appelle tous ses membres à faire de même, à leur niveau.

Pour autant, on sait que l'ensemble du gouvernement et la grande majorité des députés souhaitent que ce débat débouche sur la relance de l'énergie nucléaire, avec la construction d'un nouveau réacteur pilote. Cela signifierait la poursuite de l'entêtement de la France dans une voix non durable : déchets radioactifs pour des milliers d'années, retard sur les économies d'énergie et les alternatives moins dangereuses, maïs des futurs gouvernements liées...

Une grande vigilance est donc de mise sur le déroulement et l'exploitation de ce débat. Nous resterons attentifs à toutes ses étapes.

Le débat officiel

Le dispositif mis en place par le Ministère de l'industrie comprend :

- un Comité de 3 sages (le scientifique Pierre Castillon, le sociologue Edgar Morin et le journaliste Mac Lesggy) qui veillera à la pluralité du débat et en rédigera les conclusions ;
- un Comité consultatif (60 membres d'horizons variés) qui a pour tâche

de valider le contenu des manifestations et des documents officiels.

Le débat commencera par une journée d'ouverture le 18 mars à **Paris** et se poursuivra par des tables rondes dans diverses villes.

Il y aura aussi des "**initiatives partenaires**" et des **actions de communication** vers la presse, le public et les scolaires. Il importe que les militants associatifs suivent de leur mieux ces initiatives, pour éviter qu'elles ne soient monopolisées par les grandes machines institutionnelles ou entrepreneuriales disposant de gros moyens en argent et en personnel, pour apporter le seul point de vue officiel et, bien sûr, pro-nucléaire...

Un **site Internet officiel** existe déjà à l'adresse :

www.debat-energie.gouv.fr

Rédigé par les services du Ministère de l'industrie et censé présenter un contenu varié et équilibré, la 1^{ère} version de ce site, très partielle, se faisait le chantre sans retenue de l'énergie nucléaire ! Ce que nous avons dénoncé, avec d'autres associations, dans un courrier au Comité des sages du débat. Leur réaction a été positive, puisque le site vient d'être remanié en profondeur. Toutefois, le résultat laisse encore à désirer ! Nous continuons donc une veille citoyenne active.

FNE avait été invitée à siéger dans le Comité Consultatif mis en place par le Ministère de l'Industrie. Notre Fédération, avec Agir pour l'environnement, le Réseau Action Climat Fran-

ce, Greenpeace France et le WWF France, a pris la décision le 4 mars de quitter le Comité consultatif de préparation du Débat national sur les énergies. Après plus d'un mois de participation à cette instance censée aider le Ministère de l'Industrie à organiser ce grand débat national, nos organisations ont considéré que les méthodes de travail employées n'étaient pas acceptables, que le Ministère ne tenait pas certaines de ses promesses et que la première table ronde d'ouverture du 18 mars n'abordait pas correctement les enjeux environnementaux (malgré nos remarques répétées).

Cette sortie du Comité est



une manière de protester contre le dispositif mais nous n'appelons pas pour autant à boycotter ce débat national, tant il est important que la France débatten enfin de sa politique énergétique.

En parallèle à ce débat officiel, FNE fait partie du collectif "Energies : le Vrai Débat" réunissant plusieurs ONG qui ont à cœur de présenter des solutions alternatives en matière d'énergie et de discuter de leur application. Beaucoup d'éléments montrent que les politiques énergétiques évoluent partout, notamment en Europe. Il serait dommage que la France s'enferme dans ses certitudes d'un autre âge ! ■

Quelques indications bibliographiques

Les documents concernant la situation en matière d'énergie sont déjà abondants. On peut imaginer qu'à l'occasion de ce débat, ils vont l'être encore davantage. Il nous fallait choisir pour vous conseiller. Nous l'avons fait en considérant 3 points de vue :

- ◆ La nécessité de disposer d'un ouvrage général faisant un bilan sérieux, scientifiquement rigoureux, de la situation française en matière d'énergie, et des éventails de solutions. C'est ce que proposent les auteurs (chercheurs scientifiques, sous la direction de Benjamin Dessus) du numéro hors série de la revue Global Chance, sorti en février et titré :

"Petit Mémento Energétique"

dont vous trouverez dans le texte de SON trois extraits, choisis à dessein parmi les sujets "chauds" du débat (Faut-il de nouvelles centrales, et quand ? L'EPR représente-t-il une étape novatrice et nécessaire ? Quelles obligations implique la nécessaire maîtrise de la consommation énergétique des transports ?) Ce document peut être chargé sur le site de Global Chance [www.agora21.org/global-chance/memento] ou commandé à la revue : GC, 41 rue Rouget de l'Isle, 92150 SURESNES (10 Euros).

- ◆ L'intérêt d'avoir un regard original sur un des aspects les plus difficiles à maîtriser de l'énergie, à savoir son caractère centralisé, qui accentue la vulnérabilité des systèmes, renforce un centralisme autoritaire et critiqué, écarte des solutions locales originales et utiles. C'est le propos du texte présenté par Bernard Laponche (Ingénieur-expert) et ses collègues en décembre dernier aux 4e Assises Nationales de l'Energie, sous le titre :

"Un nouveau regard sur l'Energie : Energie décentralisée, enjeux économiques, technologiques et territoriaux"

Ce texte peut être obtenu sur demande auprès du Réseau Energie de FNE, 44 rue Armand Carrel, 93108 MONTEUIL CEDEX, email : energie@fne.asso.fr

- ◆ Enfin, une des questions qui préoccupe beaucoup les militants associatifs est celle de la possibilité concrète de "sortie du nucléaire". C'est pour y répondre que Christian Couturier, ingénieur à SOLAGRO, a rédigé un texte sur ce problème, intitulé :

"Un Autre Paysage Énergétique est Possible (APEP)"

Comme le précédent, ce document peut être obtenu auprès du Réseau Energie de FNE (voir ci-dessus).

Pierre DELACROIX,
Président d'Honneur
de la SEPANSO,

Dirige le Réseau Energie de
France Nature Environnement
23 février 2003

Alternatives énergéti

Contribution au débat national sur les énergies

UN VRAI DÉBAT SUR L'ÉNERGIE EST DEVENU INDISPENSABLE

L'énergie est au cœur de toutes nos activités. Mais on n'y prend pas tellement garde. Il faut un effort mental pour reconnaître en chaque instant, en chaque objet, en chaque activité, sa "dimension énergétique". Et cela est d'autant plus vrai que dans sa recherche de la performance, du confort, de la découverte, du mouvement, notre société a développé, depuis quelques décennies, une véritable boulimie énergétique.

Dans les années 70, parlant de l'électricité et cherchant à justifier le délirant programme nucléaire pompidolien, Marcel Boiteux (PDG d'EDF) avait invoqué "la loi du doublement décennal de la consommation d'énergie"... Et c'est vrai qu'entre 1954

et 1974, la consommation d'électricité par les Français avait été multipliée par quatre. Nous lui avons répondu à l'époque par une question qui nous avait été soufflée par un paysan du Blayais et qui résume, mieux que bien des discours, le sens profond de notre combat : *sommes-nous pour autant quatre fois plus heureux ?*

Il n'a fallu que quelques décennies pour que la réponse nous soit maintenant renvoyée, durement, par une sorte d'effet boomerang de la planète : épuisement des ressources minérales et naturelles, pollutions persistantes, effet de serre et changements climatiques, et leurs sinistres corollaires : élévation des océans, perturbations profondes de la biosphère, luttes pour la survie dans les pays du Sahel, combats pour les ressources, aujourd'hui guerres pour le pétrole... **Oui, la question énergétique est au cœur de nos destins, de l'avenir de la planète, et c'est une bonne raison pour prendre le temps de réfléchir sur les choix de notre pays en la matière.**

Et aussi pour exiger que l'on cesse de traiter cette question de façon caricaturale, comme c'est la règle depuis quelques décennies. L'enjeu nécessite un peu plus de tenue, pour ce débat capital.

PROPOS PRÉLIMINAIRES : LES ORIGINALITÉS FRANÇAISES

On nous pardonnera d'attirer au préalable l'attention de nos lecteurs sur une confusion qui pèse sans cesse sur les discussions concernant l'énergie : la confusion entre *l'énergie*, considérée globalement, et *l'électricité* (qui n'est qu'une forme d'énergie parmi d'autres). Et qui dit électricité en France dit nucléaire, ce qui tend à focaliser le débat énergétique sur sa caricature : **"le nucléaire, sinon rien"**...

S'il est vrai que l'électricité a occupé de plus en plus de domaines qui relevaient autrefois d'autres biais énergétiques (comme la sidérurgie ou le chauffage domestique), elle n'occupe dans le bilan énergétique final qu'une place **relativement modeste** (de l'ordre de 16 %) à côté des autres types d'énergie.

Cette confusion est d'autant plus regrettable que la croissance de la consommation d'énergie en France ne concerne pas que l'électricité mais aussi des domaines comme le secteur tertiaire et les transports. Or ce dernier domaine, le plus préoccupant parce qu'il a explosé littéralement ces dernières décennies, relève pour l'essentiel des combustibles fossiles - des hydrocarbures - et non de l'électricité (sauf en faible part pour le rail)... Il est bon de s'en souvenir.

Au delà de ce point de méthode, et au moment où s'engage un débat public sur l'énergie, il importe de rappeler



JE NE SAIS PAS CE QUE J'AI,
MAIS JE ME SENS FATIGUÉ À CE MOMENT...

ques : un débat ouvert s'impose

ler que notre pays se singularise dans ce domaine par un certain nombre de particularités.

L'absence de loi d'orientation sur l'énergie

L'énergie : *prérogative des services ministériels et des lobbies industriels*. Voici à peu près le mot d'ordre qui peut expliquer pourquoi, pendant si longtemps, **la politique énergétique française s'est décidée en coulisses**, sans les grandes lois claires, débattues et évaluées qui auraient été nécessaires dans un pays qui se veut démocratique. Jean-Pierre Souviron, rapporteur du débat national *Energie et environnement* de 1995, affirmait par exemple à l'époque : *"le Ministère de l'électricité en France, c'est encore un peu EDF"...*

Il a fallu attendre des directives européennes sur la libéralisation des marchés des énergies pour voir apparaître des lois françaises comme celle de modernisation du Service public de l'électricité (2000). Ainsi, timidement, les orientations de politique énergétique ont commencé à être explicitées dans des textes législatifs.

Mais on est loin du compte : ainsi, en matière nucléaire et bientôt trente ans après que le gouvernement français ait lancé en 1974 l'énorme programme nucléaire qui a conduit à sa situation actuelle, **la France ne dispose toujours pas de "Loi nucléaire"**. Seul le domaine des déchets radioactifs a vu la naissance d'un début de législation, centrée d'ailleurs sur la question de la recherche d'un éventuel stockage souterrain. Pour le reste, les choses se font toujours, dans ce domaine d'importance majeure, à coups de décrets et de règlements divers.

La venue des Verts au pouvoir, en 97, a été l'occasion de mettre en chantier un projet de loi, non sur le nucléaire en général, mais sur la transparence de l'information en matière nucléaire et pour une gestion des risques plus indépendante des opérateurs. Ce projet a été tué dans l'œuf par le Conseil d'Etat au prétexte d'une anomalie de tutelle, en réalité au moins autant sous la pression de ce qui est communément appelé *"le lobby pro-nucléaire"* français. Refondu, quelque peu affaibli, le projet a cependant été déposé en juillet 2001 sur le Bureau des Assemblées. Apparemment, Les Verts ont été incapables d'obtenir un traitement rapide de ce projet, vis-à-vis duquel le Parti Socialiste était plus que réservé, et il a sombré avec les législatives de 2002. Le nouveau gouvernement l'a en principe fait réinscrire à l'ordre du jour des Assemblées. Affaire à suivre, donc, mais qui se limite à une petite partie d'un tout.

L'absence de débats parlementaires sur l'énergie

Deuxième constat : depuis 1974, pour ne pas parler des décennies précédentes, **il n'y a jamais eu de véritable et grand débat parlementaire sur l'énergie à l'Assemblée**. Il y a là une certaine logique, puisque le Parlement est là pour faire des lois et, on vient de le constater, la question énergétique n'a pendant longtemps pas fait l'objet ne serait-ce que d'une esquisse législative. Cela traduit le fait que les parlementaires et gouvernants français n'ont toujours pas mesuré le poids déterminant de ces choix sur certaines orientations de l'économie, du cadre social et de l'aménagement du territoire.

Certes il y a eu, en raison des tumultes populaires sur ces questions, liés à la montée du mouvement écologiste, des *présentations* aux parlementaires de la situation énergétique, qui ont parfois donné lieu à quelques brèves prises de position mais, jamais avant l'an 2000 le Parlement n'a été amené à exprimer par un vote un choix de programmation énergétique.

La résignation avec laquelle les parlementaires de ce pays ont ainsi accepté pendant trente ans cette situation est décevante, et ne les grandit pas. Elle participe certainement au mépris dans lequel est actuellement tenue la classe politique dans notre pays. Ce bilan en dit long aussi sur la façon dont fonctionnent **tous** les grands partis de pouvoir, au sein desquels de petits clans de lobbying bien organisés sont capables d'étouffer dans l'œuf toute velléité de débat gênant.

Le rôle pervers de la haute administration

Non visible mais formidablement présente dans l'ombre des politiques, concrètement très efficace par la continuité qu'elle exerce, **la très haute administration française, dominée par quelques grands corps bien connus, a su organiser, maintenir et développer un tel état de fait**. On lira avec intérêt dans ce numéro de SON l'analyse qu'en fait Monique Sené.

Dominant à partir des années trente – au point que c'est alors que fut forgé le concept de *"technocratie"* – ce pouvoir d'influence persiste dans l'après-guerre, se renforce même à la faveur des glissements professionnels de plus en plus admis et fréquents, de

la haute fonction publique vers le secteur privé. Cette interpénétration public-privé, qui affaiblit la crédibilité de l'Etat en tant que régulateur-contrôleur, s'est accentuée lorsque les élites françaises, vers les années 70, ont découvert le système japonais pour lequel elles ont éprouvé une certaine fascination (en particulier le rôle du MITI) et auquel elles ont attribué – en partie à tort – le succès de la *Haute Croissance* de l'archipel (l'équivalent nippon de nos *Trente Glorieuses*).

Malheureusement, ce pouvoir s'est trop souvent exercé au profit de conceptions qu'il faut bien considérer comme sclérosées. En effet, cette aristocratie administrative, fascinée par la fuite en avant technologique et par tous les mythes de la croissance, n'a majoritairement pas encore admis les apports les plus rigoureux et les moins discutables de l'écologie qui ont montré, depuis quelques décennies, qu'il fallait modifier fondamentalement les modalités de la croissance et du développement, sauf à *foncer droit dans un mur*.

Or il faut se souvenir que le temps est un facteur clé de toute évolution sociale fondamentale : des exemples très divers montrent qu'il faut *grosso modo* une génération (une trentaine d'années) pour qu'un projet structurant puisse devenir opérationnel dans une société. Hélas, en ce changement de millénaire, l'épuisement des richesses de la Terre et les dégâts écologiques tels que le changement climatique ou la dégradation des sols et des eaux, s'opèrent à une vitesse croissante et dans un contexte démographique mondial dont les implications semblent encore échapper à la myopie de ces grands commis.

Le risque augmente donc que les mutations indispensables mais sans cesse reculées ne puissent dès lors s'effectuer qu'à travers ce que Denis de Rougemont a fort bien baptisé, il y a trente ans, la "*pédagogie des catastrophes*"...

L'absence d'une concertation véritable

Quatrième constat : les "événements" de mai 68 ont conduit les sociétés modernes à admettre le principe d'une meilleure association des citoyens à la vie de la cité. En France est ainsi né le principe de la concertation entre la société civile - s'exprimant en particulier à travers le mouvement associatif - et les divers niveaux du pouvoir politique, administratif et économique. Si, dans bien des domaines, une telle participation a pu apporter des améliorations dans la gestion courante des choses, elle ne doit cependant pas faire illusion. Elle se heurte en effet à une inégalité de fond entre des organismes permanents, gérés par des professionnels (fonctionnaires, politiques ou entrepreneurs) et un monde "civil" mouvant, le plus souvent bénévole, hétérogène et à la formation souvent imparfaite, ce qui constitue déjà une faiblesse notoire pour l'un des partenaires de la concertation. De plus, si tant est qu'il y eut parfois, à certaines époques ou grâce à certaines individualités fortes et courageuses, un "jeu" de concertation situé vraiment *en amont* des projets - quels qu'ils soient - de telle sorte qu'on puisse prendre réellement en compte les critiques exprimées, **on est rapidement revenu à une pratique qui dégrade malheureusement la concertation en une banale consultation**, certes obligatoire, mais qui porte sur des projets déjà pratiquement bouclés, où les marges de manœuvre sont faibles et jamais fondamentales (c'est-à-dire pouvant aller jusqu'à la remise en question du projet lui-même).

C'est pourquoi, s'agissant du Débat national sur les énergies annoncé pour 2003, il n'est pas tellement surprenant de voir un Premier ministre ou sa Ministre de l'écologie avaliser - avant même l'ouverture du débat - une solution dont on sait qu'elle devrait précisément être mise en débat et constituer une option parmi d'autres

présentées à la discussion. Et si le choix est déjà fait par le pouvoir - qui l'exprime sans complexe - où se trouve alors l'intérêt d'un débat sans enjeux ? De même, à l'occasion de nombreuses auditions d'associations par les Ministères (préparation de la PPI, préparation du Sommet de Johannesburg, etc.), nous avons pu constater que pour ces hauts fonctionnaires, les jeux sont souvent déjà faits.

On comprend notre scepticisme devant la conception du débat public qui prévaut aujourd'hui. Cela rappelle fâcheusement les "solutions alternatives" de certaines études d'impact, obligatoires certes, mais calculées de telle sorte qu'elles ne sont là que comme repoussoir, sorte de faire valoir pour la solution qui a la faveur du maître d'ouvrage. Cela explique ainsi la volonté, prise par les grandes associations françaises de protection de l'environnement (FNE, Greenpeace, WWF, Agir pour l'environnement...), d'organiser par elles-mêmes le "Vrai Débat" sur l'énergie, une série de débats parallèles aux officiels, pour souligner aux yeux de l'opinion publique l'importance des solutions présentées comme "alternatives" alors qu'elles devraient être au cœur d'un véritable débat politique au sens fort du terme, sur un sujet aussi essentiel.

LE CHOIX DES SOLUTIONS À VENIR N'EST PAS SIMPLE

L'exploitation croissante des ressources fossiles, liée pour la plus grande part à l'essor démesuré des besoins énergétiques des grands pays industriels, mais aussi de ceux du monde en développement démographique, tels que la Chine ou le sous-continent indien, nous rapproche inéluctablement de leur épuisement avant la moitié ou la fin du siècle (sauf pour le charbon, dont la limite est un peu plus éloignée). Cette perspective de l'épuise-

ment des ressources a beaucoup compté dans la définition du concept de "**développement durable**".

Rappelons à ce propos que l'énergie nucléaire, fondée sur une ressource épuisable (et donc limitée) - et sur des activités annexes hautement dangereuses et polluantes - *ne peut pas être considérée comme une énergie renouvelable* et ne peut s'inscrire en l'état dans les solutions du développement durable. Ce point a d'ailleurs été inscrit noir sur blanc dans les articles du Protocole de Kyoto contre le changement climatique. Il est donc regrettable de voir un tel qualificatif utilisé à propos de l'énergie nucléaire par Madame Bachelot-Narquin, notre Ministre de l'écologie, ou par la Commissaire européenne à l'énergie, Madame de Palacio !

L'accroissement actuel de l'effet de serre, par un dégagement excessif de CO₂, est issu pour l'essentiel de l'explosion de la consommation des énergies fossiles carbonées. Le risque

de réchauffement planétaire qui en découle impose de modérer leur usage. Le changement climatique qui s'amorce, confirmé par la communauté scientifique, va en effet poser de redoutables problèmes - déjà dans les prochaines décennies du XXI^{ème} siècle : multiplication des tempêtes, sécheresses et inondations, mutations des agricultures, risques pour la santé, dégradation des écosystèmes, montée des eaux, etc. **Ces impacts seront vraisemblablement tels qu'à plus ou moins long terme, ils obligeront les sociétés industrielles à modifier drastiquement leurs modes de vie.**

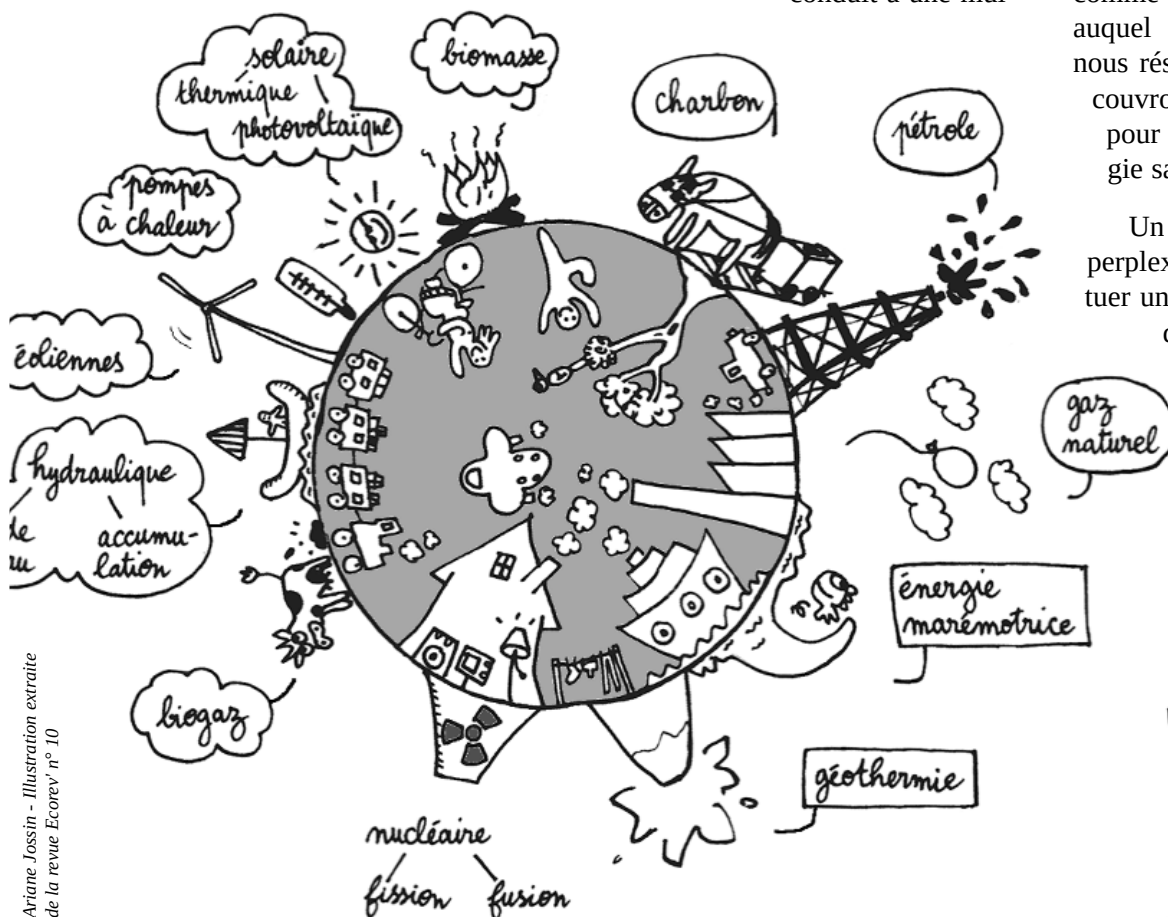
Que cela plaise ou non ! Par exemple, le système actuel des transports, fruit d'un mode de fabrication/consommation dit "*à flux tendus*", à faibles stocks, fondé sur un coût énergétique à la tonne/kilomètre maintenu artificiellement bas, ignorant les impacts écologiques négatifs et exploitant les différentiels de coûts de main d'œuvre des pays de la planète, conduit à une mul-

tiplication des camions sur les routes et à une explosion des temps de trajets (et donc des consommations énergétiques non justifiées) ; il devra être complètement supprimé, au profit d'autres méthodes. Pour ne rien dire de la multiplication des déplacements personnels de proximité ou des déplacements "touristiques", qui posent les mêmes problèmes. De même, les systèmes agricoles actuels, trop intensifs et à fortes quantités d'intrants chimiques, seront vraisemblablement abandonnés. La liste est longue...

C'est d'ailleurs le plus récent des arguments avancés par les "pro-nucléaires" en faveur de cette énergie. Le danger de changement climatique impose de limiter l'effet direct de la combustion des énergies fossiles, c'est-à-dire l'émission de gaz à effet de serre (GES). Or *stricto sensu*, un réacteur nucléaire n'émet pas (en fonctionnement) de CO₂, lequel constitue l'essentiel des GES. D'où le mot d'ordre des plus fervents partisans du nucléaire : pour continuer à vivre comme maintenant dans le confort auquel on s'est habitué, tournons-nous résolument vers le nucléaire et couvrons la planète de réacteurs pour assurer nos besoins en énergie sans perturber le climat.

Un tel schéma laisse plus que perplexe, car on ne ferait que substituer un écueil par un autre (ou bien d'autres), sans remédier au fond du problème : notre mode de vie trop énergivore qui conduit à des impasses écologiques majeures et qui hypothèque l'avenir des générations futures.

La situation est particulièrement claire de ce point de



Légende

- énergies fossiles
- énergies terrestres
- ☁ énergies renouvelables

vue en France : le nucléaire, en se fondant progressivement en une "*pensée unique*" et en chassant toute alternative, en avalant chaque année l'essentiel des crédits de recherche sur les énergies, en imposant un réseau énergétique hyper-centralisé et poussant à la consommation, **constitue un énorme frein psychologique et technique au développement de voies énergétiques plus durables.**

ALORS... LE NUCLEAIRE ?

Comme le souligne l'éditorial, l'option nucléaire focalise les désaccords. Il y a plusieurs raisons à cette hostilité.

Le nucléaire est un choix technologique dangereux

Le danger accidentel

C'est celui qui est le plus fréquemment mis en avant. Il n'est plus nié. Le rapport 2001 de l'Inspecteur Général d'EDF souligne même la nécessité pour les personnels d'EDF de se préparer à l'improbable. Il faut oser nommer l'inacceptable, écrit-il... Son prédécesseur avait d'ailleurs reconnu l'existence d'une probabilité accidentelle bien plus élevée que ce qui était admis jusqu'alors.

Jusqu'à septembre 2001, la thèse du camp "pro-nucléaire" était que l'accident de type Tchernobyl était impossible en France. L'accident maximal de référence est resté, pour la France, celui de Three Miles Island (Pennsylvanie, EU), où le "cœur" du réacteur a fondu, mais où la radioactivité est restée contenue dans l'enceinte de confinement semblable à celle des réacteurs français : le relâchement "contrôlé" de la pression évite ainsi le scénario "explosif" qui a caractérisé Tchernobyl. Tout au plus contraint-il à des précautions (confinement, voire évacuation des popula-

tions, prise éventuelle de comprimés d'iode...), mais sans les impacts catastrophiques de Tchernobyl.

Depuis septembre 2001 toutefois, la capacité destructrice d'un terrorisme organisé a montré que le scénario "Tchernobyl" (destruction explosive d'un réacteur à pleine puissance) n'était plus une impossibilité. Un certain nombre de militaires français de haut rang - et pas seulement les écologistes - avait d'ailleurs multiplié les avertissements sur ce thème. Même si on décide une sortie programmée du nucléaire, ce risque subsistera longtemps, avec 58 réacteurs en fonction sur le territoire.

C'est d'ailleurs parce que rien n'a changé du point de vue de la vulnérabilité dans le projet dit "EPR" (ce réacteur de nouvelle génération qui serait censé équiper un nouveau parc nucléaire français après la fin de vie de l'actuel), que même le camp des "pro" est réservé sur le lancement de ce prototype et sur sa pertinence.

Le danger des faibles doses de radioactivité

Le problème est plus subtil. Au delà de la caricature cultivée par quelques experts, le débat est loin d'être clos entre les scientifiques sur ces effets. C'est en raison de ce doute, toujours d'actualité, que nous critiquons le développement effréné du nucléaire. Il commence heureusement à être pris en compte dans la réflexion politique.

Par exemple dans la Convention OSPAR (1998), qui demande que les rejets de radioactivité dans le Bassin Atlantique soient nuls à partir de 2018. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, même si la tendance est à la baisse, et c'est une des raisons de nos réserves concernant les nouvelles autorisations de rejets de la centrale du Blayais (en cours d'examen par les autorités) ou du centre nucléaire de la Hague (décidées récemment).

Le problème (insoluble ?) des déchets radioactifs

Il n'est pas réglé, et de loin. Le stockage souterrain profond nous paraît une solution trop propice à un oubli programmé, et son caractère prétendument réversible est loin d'être évident.



La leçon du passé n'a pas été suffisamment tirée à notre goût : combien de friches industrielles, de terrains de remblais et autres zones abandonnées par l'industrie depuis un peu plus d'un siècle parfois, se révèlent de sinistres dépotoirs empoisonnant les eaux, les sols et la santé des populations ? A-t-on déjà oublié la saga de la décharge de Montchanin ? Ne voit-on pas le drame des vallées alpines et des industries du Nord-Est aujourd'hui encore avec la dioxine ? Et n'a-t-on pas déjà oublié les centaines de milliers de tonnes de fûts de déchets radioactifs qui tapissent la fosse des Casquets ou les fosses océaniques au large de plusieurs continents (et dont les impacts à long terme ne sont pas connus) ?

Sans compter la pratique délibérée et continue de nombreux pays nucléaires consistant à balancer tout cela subrepticement en mer, hors de toute vue, de tout contrôle, comme l'ont fait les Soviétiques en particulier pendant des décennies. Et ce, malgré les ré-

serve exprimées par les experts sur le risque de contamination généralisée des océans ! Alors comment imaginer qu'on va laisser "en toute sécurité" à nos arrière-petits-enfants des produits autrement plus subtilement dangereux, pour des siècles voire pour des millénaires ?

La confusion nucléaire civil - nucléaire militaire

Un des thèmes favoris des *pro-nucléaires*, pour discréditer les *anti*, fut celui de la prétendue confusion dans leur tête entre la bombe et le nucléaire civil. Ce fut une des premières thèses des tenants du nucléaire, qui visait à démontrer que les positions anti-nucléaires étaient issues d'un *a priori* idéologique : l'anti-militarisme - bien entendu jugé négativement, dans le contexte d'une guerre froide qui allait durer quatre décennies. On dépeignait ainsi le citoyen antinucléaire comme une personne psychologiquement fragile, instable et forcément minoritaire. Le filon est loin d'être épuisé...

C'est vrai que le nucléaire a fait une irruption terrible dans l'histoire avec les deux bombes A sur le Japon, mais aussi – principalement dans les deux décennies qui ont suivi – avec la fantastique série de tirs aériens de plus en plus puissants qui furent opérés par les grandes puissances. De fait, en dehors de toute analyse politique ou morale sur l'usage de la force en général et de ce type de force en particulier, les essais nucléaires militaires ont fourni aux scientifiques des éléments d'analyse pour connaître les impacts de phénomènes nouveaux qu'on ignorait presque totalement. Les spécificités du nucléaire furent donc souvent, par la force des choses, corrélées avec l'arme atomique et en particulier, et ce n'en fut pas le moindre inconvénient, avec le secret défense qui l'a accompagnée. La dimen-

sion *militaire* de la chose n'est donc qu'un des aspects de la question, et pour critiquer le nucléaire civil, il n'était nullement besoin d'appeler à la rescousse l'anti-militarisme.

Cependant, suite aux attentats du 11 septembre 2001, le fait de voir l'usine de La Hague couverte d'un parapluie de missiles anti-aériens, la révélation par les gens d'Al Qaida que les centrales américaines figuraient bien parmi les cibles envisagées, ont soudain légitimé les interrogations sur une industrie aussi attirante pour un adversaire potentiel que le paratonnerre pour la foudre, et constituant un des symboles les plus visibles de la **vulnérabilité** de nos sociétés "technologiquement avancées" et boulimiques en énergie.

D'autres actualités, qui étayent régulièrement les journaux, montrent que cette frontière entre nucléaire civil et militaire est toujours très ténue et tient plutôt de la passoire : suspicions sur les armes de destruction massive irakiennes, inquiétudes sur la finalité des programmes nucléaires nord-coréen et iranien, détournements avérés de plutonium en Russie, etc. Couvrir la planète de réacteurs nucléaires, comme le souhaitent certains, c'est donc accepter d'entretenir un climat détestable et permanent de suspicion entre les Etats et c'est aussi donner de formidables opportunités aux terroristes de tous poils ; c'est enfin prendre le pari d'une stabilité à long terme des sociétés et économies où sont installés ces équipements, pari qui nous paraît pour le moins osé.

Il apparaît en tout cas, dans le Livre Blanc sur la stratégie énergétique du Royaume Uni récemment approuvé par Tony Blair ⁽¹⁾, que c'est le triple problème de la vulnérabilité au terrorisme, de l'impasse concernant le traitement des déchets radioactifs et de la dérive des coûts, qui vient de fai-

re pencher la balance, chez nos voisins britanniques, dans le sens d'une réorientation vers les renouvelables et la maîtrise de l'énergie, en dépit du souhait des industriels et des positions de l'Académie des Sciences du Royaume-Uni en faveur de la construction de nouvelles centrales nucléaires. Un choix qui fait de l'Angleterre le troisième pays industriel à remettre récemment en cause sa politique nucléaire, après l'Allemagne et la Belgique. Un choix qui ne manquera pas d'être médité en France, dans le cadre du débat sur l'énergie !

A ces aspects qui constituent autant de handicaps pour cette option énergétique, il faut ajouter deux problèmes d'ordre économique ou politique, ainsi qu'une remarque tenant à la géographie aquitaine :

Le retraitement des combustibles irradiés

La France s'en est fait une spécialité - d'abord à des fins militaires, pour récupérer le Plutonium nécessaire à la fabrication de l'arme atomique - en accumulant sur son sol dans la foulée, pour des motifs de rentabilisation industrielle, et *en toute illégalité*, des déchets retraités appartenant à d'autres nations et produisant des éléments radioactifs hautement dangereux, alors même qu'un rapport récent remis au Premier Ministre (rapport Charpin/Pellat/Dessus) a montré son faible intérêt économique. C'est un motif d'inquiétude supplémentaire pour le futur, et en particulier au sujet de la prolifération nucléaire que favorise la disponibilité du plutonium.

L'exportation d'électricité nucléaire

Le suréquipement actuel de la France en réacteurs (issu d'une très mauvaise prospective) - estimé à une dizaine de réacteurs - a conduit EDF à devenir exportatrice de son électricité. Elle a exporté (en 2002) 80,6

⁽¹⁾ Mark Townsend, "The Observer", 16 février 2003.

milliards de KWh – l'équivalent de la production de la Belgique ou des Pays-Bas ! Or EDF, service public, n'a nullement vocation à devenir producteur d'une telle énergie à la place de nos voisins, tout en gardant pour nous les risques et les déchets. Ceci est un *abus inacceptable*.

Les spécificités de l'estuaire, problème aquitain

Il faut enfin rappeler que la SEPANSO s'est, dès 1974, opposée à la création de la centrale du Blayais, non seulement pour les raisons évoquées ci-dessus en rapport avec le choix nucléaire, mais au motif de l'importance écologique de l'estuaire girondin.

Un estuaire est une zone très active, où se trouvent rassemblées de nombreuses fonctions biologiques indispensables à la faune marine et fluviomarine. Et l'estuaire de la Gironde, *le plus grand d'Europe*, est essentiel dans ce rôle. Il n'est que de rappeler la place de l'esturgeon, de l'aloise, de la lamproie, des civelles, et de bien d'autres migrateurs de haute valeur gastronomique et faunistique, pour le souligner. Or il était évident que l'installation d'une centrale de puissance allait profondément perturber l'écosystème. On connaît aujourd'hui suffisamment ce dernier pour mesurer certains de ces impacts (par exemple, la destruction de la crevette blanche dans l'estuaire par les prises d'eau de la centrale, *équivalente* à la quantité pêchée !). C'est tout le sens des travaux du CEMAGREF Bordeaux, qui n'a cessé de surveiller ce domaine.

Enfin, il y a une *contradiction* flagrante entre la pleine connaissance de ces impacts négatifs et le fait que l'Union Européenne soit appelée à participer financièrement à la sauvegarde

des espèces protégées de ce même estuaire (l'esturgeon européen, *acipenser sturio*).

LES "CISEAUX" ÉNERGÉTIQUES

Au total, les sociétés contemporaines sont coincées dans un effet de "ciseaux" déjà présent dans la tête de tous les experts qui réfléchissent à ces questions :

- blocages du côté des énergies fossiles, à cause des limites des ressources et de l'effet de serre,
- blocage sur le nucléaire, à cause de ses dangers,
- et en face, des énergies renouvelables (éolien, solaire...), hautement souhaitables, mais dont l'apport reste **limité** quel que soit leur intérêt par ailleurs ⁽²⁾ et qui ne peuvent (avec les technologies actuelles) répondre seules à la soif actuelle d'énergies dans nos sociétés.

Il ne reste donc qu'une approche, qui aurait dû être la principale voie depuis toujours : **l'économie d'énergie, alliée à la recherche très poussée d'une efficacité énergétique maximale : en bref, la "maîtrise de la demande d'énergie"**.

A coup sûr, cela passera par un effort considérable de réduction de nos consommations, par **une société beaucoup plus frugale** en énergie. Un tel effort avait d'ailleurs été entrepris dans notre pays au lendemain du premier choc pétrolier (1973). Il a malheureusement été abandonné très tôt, et surtout après le contre-choc de 1986, avec l'effondrement des prix de l'énergie.

Cette voie constitue aujourd'hui une priorité pour nos voisins alle-

mands, anglais, danois ou belges, dont certains choisissent la voie d'une sortie du nucléaire rendue possible par un effort de transformation sociétale visant à une moindre dépendance énergétique. Effort sans doute difficile et qui apparaît dans un premier temps comme contraignant, mais qui se révélera payant dans l'optique d'un nécessaire développement durable **partagé par tous**.

Nous ne pensons pas du tout que cet effort s'apparente au caricatural "*retour à la bougie*" que Monsieur Marcel Boiteux, PDG d'EDF dans les années 70, identifiait comme l'idéal des écologistes. L'intelligence des ingénieurs et le sens du progrès sont justement là pour tendre vers un autre idéal : **faire mieux, avec moins d'énergie**. Là réside la société de demain. Et là peut résider une nouvelle conception du confort et du bonheur (matériel comme spirituel et intellectuel), compris comme une satisfaction mesurée - et sans doute plus modeste - de nos besoins et passions, accompagnée de la satisfaction de voir ce nouveau confort compatible avec une meilleure condition globale de la planète et la préservation des chances de nos enfants.

Cela passe en tout cas par une approche différente du problème. Jusqu'à présent, dans la plupart des présentations ou études, l'approche se faisait en partant de l'offre énergétique. Cette vision a toujours favorisé la course à la production et la baisse tendancielle des prix de l'énergie, elle-même renforçant la consommation. Cette démarche n'est plus acceptable car elle n'est pas durable ni soutenable. **Partir des besoins**, réfléchir à la façon de les maîtriser et d'y répondre de la façon la plus efficace, est devenue la plus ardente obligation.

⁽²⁾ Les énergies renouvelables (ER) ne sont malheureusement pas toujours sans inconvénients ! Le Réseau Energie Climat de FNE a réalisé sur ce sujet un "guide (interne) sur le développement et l'acceptabilité environnementale des ER" que l'on peut se procurer par courriel auprès du Réseau (energie@fne.asso.fr).

Un effort éducatif indispensable et prioritaire

A l'évidence, les politiques de l'énergie devront, en priorité, être profondément infléchies. Les mutations, touchant tout à la fois la production, la réduction des besoins et l'intelligence de la consommation ne pourront être acceptées sans drames que si elles sont harmonieusement menées. Cela réclame une vision politique du long terme.

C'est pourquoi nous déplorons l'entêtement des hommes politiques actuels à accepter sans aucun esprit critique les solutions qui leur sont soufflées par des hommes de lobbies pratiquant là une politique du court terme favorable à leurs intérêts immédiats ou à ceux de leurs entreprises, mais **contraire à l'intérêt général**. On le sait, l'énergie est un domaine de long terme, à forte inertie, où les investissements nécessaires sont considérables. Nous attendons donc des responsables politiques qu'ils prennent en compte au plus vite les données que les spécialistes et les ONG martèlent depuis des années, voire des décennies.

Pour être acceptées par la population, pour être mises en œuvre par les industriels de tous bords et pour être intégrées par le système commercial mondial, européen et national, **de telles mutations ont besoin d'être expliquées, justifiées et précisées**. Avant toute autre chose, c'est un intense effort d'information véritable, de discussion, d'explication, en un mot un énorme effort pédagogique que nous attendons de nos dirigeants - à cent lieues des solutions de facilité et du bourrage de crânes plus ou moins sophistiqué pratiqués dans les décennies récentes.

Il nécessitera un grand courage politique et des moyens adaptés, et c'est bien cela que nous attendons de nos responsables lorsqu'ils annoncent préparer les orientations de notre politique énergétique pour les 30 années à venir !

Transitions...

En attendant cette évolution que nous souhaitons rapide, et dont nous défendrons le principe au cours du "Débat national sur les énergies", les centrales nucléaires sont là. Elles nous ont été imposées et il est indispensable, jusqu'à ce que des alternatives soient opérationnelles, qu'un regard extérieur et citoyen participe à leur surveillance.

Depuis la parution de la circulaire de P. Mauroy en 1981 instituant les CLIs, la SEPANSO est intervenue pour qu'une telle Commission soit mise en place auprès du CNPE du Blayais. Il faudra attendre 1993 - douze ans ! - pour qu'elle voit le jour ! Le moins que l'on peut dire est que les autorités girondines, quel que soit leur bord politique, et malgré nos demandes réitérées, ne se sont pas empressées de répondre aux ordres du gouvernement...

Depuis lors, la SEPANSO participe aux travaux de la CLI du Blayais. Elle y est intervenue régulièrement, à de nombreuses reprises, et sur nombre de sujets. Elle a obtenu la première contre-expertise (sur la contamination de l'estuaire) en 1997, et vient d'obtenir qu'en soit programmée une autre - sur la cuve du réacteur n° 1 - en 2003. Elle a participé activement aux débats sur les problèmes de l'iode, encore récemment en plaçant pour la prise en compte de la Directive de l'OMS sur l'extension de la distribution des plaquettes d'iode. Bien sûr, elle a apporté toute sa contribution lors des débats qui ont accompagné la fameuse inondation de décembre 99. Elle a enfin approuvé et accompagné la contre-expertise menée à l'initiative de l'association Tchernoblaye, et dont les conclusions sont actuellement en débat.

Du côté de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, les CLIs sont vues comme une courroie de transmission pour l'information des populations (mais

aussi comme un instrument de meilleure transparence de l'information susceptible de rendre le nucléaire plus acceptable par les français).

Cependant, on l'a vu à travers le sondage réalisé en 2002 pour l'Union Française de l'Electricité (voir "Le Monde" du 13 novembre 2002 pour les chiffres) : l'opinion publique est loin d'être aussi bien disposée que certains ne l'affirment vis-à-vis du nucléaire. 61 % des Français souhaitent en effet que cette énergie ne soit plus utilisée à l'avenir et 62 % sont prêts à payer leur électricité un peu plus cher pour se passer du nucléaire et sont favorables aux énergies renouvelables. 61 % considèrent la question des déchets radioactifs comme un handicap grave. Il apparaît aussi qu'en matière d'information, les Français ne font confiance ni aux partis politiques (3 % !), ni aux syndicats (7 %) ou aux élus locaux (10 %), ni au gouvernement (12 %). L'Autorité de Sûreté Nucléaire est mieux perçue avec 25 % d'opinions favorables, comme les associations avec 27 % et... EDF elle-même à 36 %, les consommateurs enfin tout juste à 51 %. Comme on le voit, le chemin à parcourir en matière d'information est encore long et pour tout le monde...

En résumé, même si nous n'approuvons pas la politique énergétique telle qu'en l'état, nous considérons de notre devoir de **rester présents et vigilants** auprès des installations existantes. Ceci, il est vrai, ne permet que des interventions limitées. Mais une CLI n'est pas vraiment l'endroit adéquat pour la discussion de la politique énergétique de la France.

C'est dire, en conclusion, l'importance du débat public qui s'engage sur ce sujet pour notre, pour votre avenir. Face au nucléaire, qui empoisonne les esprits et rend si ardue la tenue d'un débat serein et intelligible sur la politique énergétique, à nous tous de trouver l'antidote ! ■



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

Débat national sur les énergies 2003

Revendications de FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT pour une politique écologique de l'énergie

- 01 - Economiser les ressources fossiles
- 02 - Maîtriser la demande d'électricité
- 03 - Un marché ouvert mais écologiquement encadré
- 04 - Une sortie progressive du nucléaire
- 05 - Des renouvelables, comme il faut
- 06 - Cogénération et gaz dans les meilleures conditions
- 07 - Des lois de contrôle et d'évaluation
- 08 - Une intelligence territoriale de l'énergie
- 09 - Les citoyens mieux éclairés
- 10 - La France cohérente dans l'Europe et dans le monde

Fédération française des associations de protection
de la nature et de l'environnement

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

France Nature Environnement est la fédération des associations françaises de protection de la nature et de l'environnement. Reconnue d'utilité publique en 1976, elle regroupe 13 associations nationales, 14 associations correspondantes, 52 fédérations et associations régionales et plus de 3000 associations départementales et locales. Mobilisée sur les thèmes touchant à la nature et à l'environnement, elle œuvre pour la protection des milieux, suggère des politiques plus écologiques et porte la voix de la société civile en faveur du développement durable.

2003 : LA FRANCE DEBAT SUR L'ENERGIE

Le gouvernement a lancé un débat national sur les énergies de mars à mai 2003. Son objectif ? Préparer une grande loi d'orientation qui définira la politique énergétique de la France pour les 30 prochaines années. Le débat doit permettre aux citoyens de se sentir impliqués et à toutes les voix de s'exprimer.

VERS UNE POLITIQUE ECOLOGIQUE DE L'ENERGIE ?

De nombreuses questions fondamentales se posent sur l'avenir de notre consommation d'énergie et sur les moyens d'y répondre. Le plus souvent, on ne parle hélas que des aspects économiques et des prix. Alors que bien d'autres facteurs interviennent, notamment celui de la protection de notre environnement et de notre santé.

Les énergies que nous utilisons sont sources de problèmes graves : perturbation du climat, risques de contaminations radioactives, pollutions atmosphériques, atteintes aux paysages, marées noires... si nous ne changeons pas radicalement de politique, la situation empirera et les générations futures en subiront de lourdes conséquences. Trouver la voie d'un développement plus durable est un défi considérable.

Hélas, le secteur français de l'énergie est depuis fort longtemps confisqué par quelques lobbies industriels, qui font tout pour que rien ne change. Pour leur tenir tête, les associations de protection de la nature et de l'environnement se battent pour sensibiliser, expliquer et convaincre qu'un autre monde énergétique est possible. Avec leurs moyens limités, elles appellent tous les citoyens à rejoindre cette marche et à œuvrer, à leur niveau, pour que nous laissions une planète vivable et préservée à nos descendants.

En 1994, un précédent débat national sur l'énergie avait eu lieu en France. Jean-Pierre Souviron, son rapporteur, avait affirmé : *" C'est justement parce que l'énergie est bon marché qu'il faut s'en préoccuper. Après, ce sera trop tard "*. Regrettons que les conclusions de son rapport soient restées lettres mortes et espérons que le gouvernement actuel saura mieux entendre et écouter les voix des citoyens.

Ce guide présente les revendications de France Nature Environnement pour une politique plus écologique de l'énergie. Ces propositions, réalistes mais ambitieuses, répondent à notre souci de protéger l'environnement et la santé des hommes, tout en satisfaisant nos besoins fondamentaux en énergie. S'il ne devait rester qu'un mot d'ordre : l'énergie la plus propre et la moins chère est celle... que nous réussirons à économiser !

REFERENCES

Le site Internet de France Nature Environnement : www.fne.asso.fr

Coordonnées du Réseau Energie Climat de FNE : energie@fne.asso.fr

01 - Economiser les ressources fossiles

Les énergies dites “ fossiles ” (pétrole, charbon et gaz) sont pratiques à utiliser mais elles nous rendent dépendants d'exportateurs étrangers et dégagent des gaz à effet de serre qui provoquent le réchauffement climatique. Ces ressources sont souvent mal utilisées, comme dans les transports où le gaspillage est élevé ou dans le chauffage de locaux mal isolés.

Les fossiles représentent largement plus de la moitié de nos consommations énergétiques. Il s'en suit une fragilité de notre économie, susceptible de souffrir de chocs sur les prix pétroliers (comme en 1974 par exemple).

La lutte contre le changement climatique menaçant suppose de réduire notre recours à ces combustibles et de les utiliser plus intelligemment.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT souhaite...

- ⇒ **L'adoption des meilleures techniques disponibles pour économiser les énergies fossiles.** Une réduction rapide de la consommation est un objectif possible, sur lequel les efforts doivent porter. Le charbon, très émetteur de gaz à effet de serre, doit être abandonné.
- ⇒ **Un changement drastique de politique des transports**, visant à réduire le recours à la voiture et au camion, les modes les plus gaspilleurs et polluants.
- ⇒ Un meilleur choix de nos fournisseurs de pétrole et de gaz et **bien plus d'éthique dans le fonctionnement des grandes compagnies pétrolières, ainsi que dans le transport des hydrocarbures** (pour que cessent enfin les marées noires désastreuses !).

... dans les futures orientations de politique énergétique :

- ✓ La transcription des mesures (non mises en œuvre) du Programme National de lutte contre le Changement Climatique concernant l'énergie, notamment...
- ✓ Une taxe sur les combustibles et les carburants selon leur contribution au réchauffement de la planète (*extension de la TGAP à l'énergie ou taxe énergétique européenne*)
- ✓ Des mesures incitatives plus fortes pour utiliser efficacement les énergies fossiles : remises fiscales sur les motorisations alternatives, sur les chaudières à haut rendement...
- ✓ Un plan d'envergure pour mieux isoler les bâtiments anciens (notamment le parc HLM), incluant une information et une modification des pratiques des corps de métier
- ✓ La transposition de la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments (calcul de la performance énergétique et normes de performance minimales), et son extension aux logements anciens
- ✓ Un renforcement des règles de contrôle de l'extraction et du transport des produits pétroliers
- ✓ Un vigoureux appel pour une meilleure prise en compte des enjeux énergétiques dans les outils de planification en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de transports,
- ✓ Le maintien des prérogatives de l'ADEME sur l'énergie, l'habitat et les transports et la relance du Plan national habitat construction et Développement durable
- ✓ “ L'Etat exemplaire ” en matière d'économie des ressources fossiles

02 - Maîtriser la demande d'électricité

L'électricité est une énergie " noble ", dont la production s'accompagne d'un gaspillage important de ressources primaires.

La France produit aujourd'hui l'essentiel de son électricité par son parc de centrales nucléaires, en surcapacité car mal dimensionné.

Des mesures simples d'efficacité énergétique et de maîtrise de la demande peuvent permettre une réduction considérable de nos besoins.

Ainsi, il ne sera pas utile de construire indéfiniment de nouvelles centrales, qui nous font cou-

rir des risques et génèrent des pollutions.

25 % de l'électricité produite est auto-consommée dans les centrales, exportée ou encore perdue dans le réseau ; elle n'est donc pas utilisée par les consommateurs français.

En évitant l'utilisation du chauffage électrique (système très peu efficace), en achetant des appareils économes et en gaspillant moins, on pourrait encore diminuer la consommation d'électricité de plusieurs dizaines de % sans perturber notre confort.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT souhaite...

- ⇒ **Une maîtrise de la consommation d'électricité.** Elle est possible et souhaitable, pour préserver l'environnement et les choix des générations futures. Elle permettra de réduire les pollutions dues à la production d'électricité et d'éviter l'implantation de nouvelles lignes électriques (fragiles en cas de tempêtes !).
- ⇒ **Un soutien ferme aux procédés et appareils les plus économes** et une lutte contre le gaspillage de l'électricité, notamment dans l'éclairage et le chauffage.

... dans les futures orientations de politique énergétique :

- ✓ L'interdiction du chauffage électrique dans les bâtiments neufs (comme au Danemark par exemple) et des incitations pour le faire disparaître des logements anciens ; il conviendrait que les coûts de ce chauffage inefficace et cher à l'utilisation ne soient pas supportés uniquement par les locataires
- ✓ Une réduction de TVA sur les appareils les plus économes (frigo, lave-vaisselle, lave-linge...) et une meilleure information du public (généralisation de " l'étiquette énergie ")
- ✓ Le maintien des prérogatives de l'ADEME sur la maîtrise de la demande d'électricité dans les entreprises (conseils et subventions sur les process, moteurs économes...)
- ✓ Un soutien renforcé aux opérations des collectivités locales (embauche de responsables énergie, programmes locaux de maîtrise de la demande d'électricité...)
- ✓ Des plans ambitieux d'économies dans l'éclairage (à l'aide d'ampoules basse-consommation, d'architectures bioclimatiques, d'éclairages performants et d'interdictions de l'éclairage public en zones non urbanisées)
- ✓ " L'Etat exemplaire " en matière de maîtrise de la consommation d'électricité
- ✓ Un recadrage précis et ferme des missions d'EDF, basé sur la loi de modernisation du service public de l'électricité (2000)

03 - Un marché ouvert mais écologiquement encadré

La politique énergétique française s'inscrit désormais dans l'ouverture des marchés européens du gaz et de l'électricité. Finis les monopoles d'Etat, les réseaux verrouillés et la confusion entre production, transport et fourniture de l'énergie.

Cette évolution inéluctable est-elle compatible avec le respect de l'environnement et le développement durable ?

Rien n'est moins sûr, quand on regarde ce qui se passe dans d'autres pays. Un marché ouvert et

libéralisé ne sera écologique que s'il est adéquatement encadré et orienté dans le bon sens : vers la maîtrise des consommations, la fourniture d'un service énergétique de qualité et l'information des consommateurs.

L'ouverture des marchés pose aussi la question de l'évolution des grandes entreprises EDF et GDF, qui devront faire face honnêtement à la concurrence. Et cela sans brader la sûreté nucléaire et leurs engagements environnementaux.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT souhaite...

- ⇒ **Une " vérité des prix "** dans les marchés des énergies, qui tienne compte de l'impact environnemental et qui donne toutes leurs chances aux énergies les plus écologiques.
- ⇒ Un marché qui raisonne en terme de **services énergétiques rendus** plutôt qu'en terme de quantités d'énergie vendues. Pour cela, des mécanismes doivent favoriser les économies d'énergie et l'efficacité énergétique auprès des producteurs, des distributeurs et des consommateurs. Des offres d'électricité " verte " doivent être encouragées.
- ⇒ **La fin des monopoles d'EDF et GDF** et de leurs liens trop resserrés avec l'Etat. En contrepartie, il faut assurer le maintien d'un **service public de qualité** qui puisse intégrer la dimension sociale de l'énergie et les considérations environnementales de long terme.

... dans les futures orientations de politique énergétique :

- ✓ Des mécanismes économiques efficaces pour intégrer dans les prix des énergies les dommages causés à l'environnement et les risques. Différents outils peuvent être combinés avec souplesse : taxations, tarifs d'achat garantis et certificats verts pour les énergies nouvelles, marchés de quotas de pollution...
- ✓ Des objectifs obligatoires d'efficacité énergétique imposés aux producteurs et distributeurs et des mécanismes favorisant les économies d'énergie chez les clients (prêts à taux réduits, développement des sociétés de services d'efficacité énergétique...)
- ✓ Une transcription correcte des directives européennes sur l'ouverture des marchés
- ✓ Le maintien des dispositions de la loi de modernisation du service public de l'électricité (2000)
- ✓ L'interdiction des publicités poussant à la consommation excessive d'électricité et de gaz, surtout lorsque le rendement énergétique est défavorable
- ✓ Des normes sur le contenu des factures d'énergie, assurant une information complète pour les clients sur les sources de leur approvisionnement et ses impacts environnementaux (*émissions de gaz à effet de serre, production de déchets radioactifs...*)



Marées noires Stop, agissons !



France Nature Environnement, regroupant 3000 associations de protection de la nature et de l'environnement soutenue par **NATURE & découvertes**, souhaite vous mobiliser **pour une action d'envergure !**

Depuis des décennies, les marées noires se répètent de manière insupportable : Torrey-Cañon, Amoco-Cadiz, Olympic Bravery, Böhlen, Gino, Tanio, Braer, Exxon-Valdez, Amazone, Erika, Prestige...

Si spectaculaires qu'elles puissent être, **ces marées noires ne sont que la surface émergée de l'iceberg des pollutions marines** : dégazages des pétroliers (10 fois les marées noires en tonnage), rejets littoraux urbains, agricoles et industriels, pollution des fleuves, retombées atmosphériques, exploitation des fonds marins, etc.

Aussi, devant cette situation inacceptable de non-droit et de pillage des océans, les signataires de cette pétition appellent :

- 1) les gouvernements de la communauté internationale :

À **réformer de façon radicale l'Organisation maritime internationale**, arbitre inéquitable des questions de navigation internationale, à créer une Agence internationale de sécurité, à initier **une refonte complète du droit maritime international** et à **appliquer le principe du pollueur-payeur**.

- 2) les gouvernements européens :

À **construire une politique européenne maritime forte** qui assure la protection de la mer, par application des mesures existantes et par l'adoption de règles courageuses en matière de gestion du trafic maritime (création d'un corps européen d'inspection des navires et des équipages, désignation de ports de refuge, création d'un centre de contrôle à Gibraltar, création d'un pôle de suivi des milieux naturels).

- 3) le gouvernement français :

À **organiser les opérations de nettoyage**, en mer et à terre, en prenant en compte les aspects techniques, de santé publique et de gestion des déchets ainsi qu'à mettre tout en œuvre pour **assurer la conservation du patrimoine naturel** (financement et réhabilitation des milieux touchés, etc.)

À **renforcer le droit maritime français**, afin de mettre notamment fin à l'**irresponsabilité pénale** de divers acteurs.

A REMPLIR EN MAJUSCULES

	Nom - Prénom	Adresse et Nationalité	Profession	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

*Cette pétition sera remise au Président de la République Française
et aux diverses instances gouvernementales et politiques concernées*

**Photocopiez et diffusez largement cette pétition autour de vous,
jusqu'au 30 septembre 2003. Merci !**

A renvoyer dès que possible à : France Nature Environnement - 57, rue Cuvier - 75231 PARIS CEDEX 05

AGIR POUR LES OCÉANS EST AUJOURD'HUI UNE NÉCESSITE ABSOLUE !

Pour de multiples raisons, la voie maritime et fluvio-maritime est appelée à connaître un fort développement dans les prochaines décennies. Or le développement anarchique des consommations d'énergie, des flux pétroliers et l'explosion du transport de marchandises à l'échelle planétaire aggravent la pression ; les mers doivent désormais être gérées non plus par une économie de pillards sans foi ni loi, mais au profit de l'humanité, dont elles sont le bien commun.

Pourquoi une refonte radicale du système international ?

Les questions internationales de navigation et de sécurité sont actuellement arbitrées au sein de l'Organisation maritime internationale (OMI). N'y siègent que les États maritimes, avec un poids défini par le tonnage de leur flotte. Elle est donc dominée par les pays les plus pollueurs, accueillant ou utilisant les pavillons voyous.

Cette situation ne peut plus durer et impose une refonte radicale du système de régulation qui repose sur l'OMI. De plus, une gestion nouvelle de la haute-mer, patrimoine commun de l'humanité, s'impose. Mers et océans ne peuvent demeurer une jungle obscure - économique, sociale et écologique. Le principe exploitateur-pollueur-payeur doit remplacer la situation présente de pollués-payeurs. La création d'une redevance permettrait de financer une police des eaux, un tribunal maritime pénal international et une aide aux pays les moins nantis aujourd'hui condamnés à hériter des navires-poubelles et des problèmes que nous voulons chasser de nos eaux. Enfin, le dispositif international d'indemnisation, le FIPOI (fonds international d'indemnisation de pollution par les hydrocarbures) est lui aussi à repenser en profondeur avec la participation des associations concernées.

Pourquoi de nouvelles mesures au niveau européen ?

Pour que les côtes européennes ne connaissent plus de telles tragédies, les membres de l'Union doivent impérativement construire une politique européenne forte et cohérente qui assure la protection de la mer, bien commun. Ces actions passent par l'application immédiate de la totalité des mesures contenues dans les « paquets » Erika I et Erika II et par une volonté d'aller plus loin en mettant en place :

- un état des lieux des côtes
- un corps européen d'inspection et de garde-côtes,
- un contrôle et un agrément strict,
- la désignation de ports de refuge,
- la saisie des navires en infraction grave,
- le renforcement de la base européenne de données sur les navires (Equasis),
- le signalement obligatoire des navires à l'entrée des eaux de la zone économique,
- l'examen approfondi des bateaux par des visites,
- des inspections rapprochées et approfondies des navires à sec (et dégazés pour les pétroliers).

La France doit adopter un plan d'action sérieux pour lutter contre les marées noires.

Les gouvernements français successifs n'ont guère témoigné d'une efficacité excessive. Ils ont parfois freiné des mesures indispensables proposées par les instances européennes et s'y sont quelquefois carrément opposés.

À chaque marée noire, le plan d'action français a comporté des erreurs et des maladroites. La persistance de dégâts écologiques résultant d'opérations de nettoyage et de stocks de déchets toujours en attente de traitement, en sont la triste preuve. Aussi la France doit non seulement jouer un rôle plus moteur au niveau international et européen, mais aussi prendre à son niveau diverses décisions dans les domaines suivants :

- l'organisation des opérations de nettoyage, en mer et à terre (réforme des plans POLMAR),
- la sécurité du trafic maritime,
- la conservation du patrimoine naturel et la restauration des milieux,
- la gestion des déchets,
- la responsabilité illimitée des affréteurs, propriétaires de cargaison et autres acteurs directs et indirects.

Pour plus d'information :
France Nature Environnement
57, rue Cuvier – 75231 Paris Cedex 05
Tél : 01 48 59 32 41 – Fax : 01 42 87 43 18
Email : secretariatparis@fne.asso.fr
Consultez sur notre site www.fne.asso.fr la page spéciale « Sauvons les mers »

Anecdote aérienne (et authentique !) — 5 février 2003

Un mien ami, militant écolo-politico-engagé, anti-mondialisation et tout et tout, en première ligne de toutes les justes causes m'interpelle il y a quelques jours :

- "Tu ne devineras pas ?"
- "Non, quoi ?"
- "C'est génial !"
- "Qu'est-ce qui te mets en joie ? Les tailleurs de Roselyne passent enfin du rose au vert ?"
- "Mais non, andouille... je vais voir France-Angleterre !".
- "Dis, en car, ça fait une tirée depuis Montpellier !".
- "Mais non, j'y vais en avion !"
- "En avion ? Comme les patrons mondialistes ?"
- "Mais non, andouille... j'ai trouvé des billets low-cost-pas-cher depuis Carcassonne avec Ryan Air. 29 euros l'aller, faut pas se priver !"
- "L'aller, d'accord, mais le retour... tu reviens à la nage ?"
- "Mais non, andouille... et le retour je le paye, tu ne devineras pas !"
- "Non, combien ?"
- "Un euro !"
- "... (effarement)"
- "Un euro ! C'est génial non ?"
- "... (soupir)"
- "C'est génial, non ?"
- "Mais oui, couillon !"

Et notre ami s'en ira pour un euro, bien moins qu'un petit noir au comptoir, balancer directement une demi-tonne de CO₂ dans la stratosphère. Une demi-tonne transportée à grand renfort d'énergie - et donc d'émission de CO₂ - juste au bon endroit pour être sûr de son impact maximal sur l'effet de serre. Une demi-tonne à l'aller, et une autre demi-tonne au retour. 30 euros la tonne de CO₂ amenée à 9000 m de haut, c'est un cadeau.

Les transports aériens ayant été soigneusement exclus des accord de Kyoto, notre alter-mondialiste n'augmentera pas le bilan national sur l'effet de serre.

Et le kérosène étant détaxé, il se réjouira qu'avec des billets aussi peu cher les exploiters ne puissent finalement pas s'en mettre plein les poches.

RICOCHETS

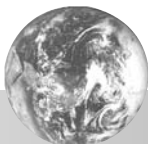
La chasse aux ressources pétrolières a des effets bien pervers... Les bruits de bottes grandissant autour de l'Irak font grimper partout le prix des carburants. Aux Etats-Unis, même s'il reste bien modeste comparé à nos pays, le litre d'essence a quand même "bondi" (disent les américains !) à 53 centimes d'euro ! Résultat : le coût (élevé) prévu pour l'extraction du pétrole des gisements de l'Alaska situés dans les Réserves Naturelles de cet Etat, devient compétitif, relançant le débat sur leur mise en exploitation, au grand dam des écologistes. Actuellement, il ne manque plus au gouvernement Bush qu'une voix au Sénat pour faire accepter cette opération. C'est Dick Cheney, vice-président et homme-orchestre du lobby pétrolier, qui fait campagne dans ce sens. Ainsi les oiseaux des réserves du Grand Nord risquent fort d'être les victimes indirectes du conflit du Moyen-Orient.

Une centrale de trigénération au Centre national d'étude spatiale

La cogénération, ce couplage de production électrique et de chaleur, entre doucement dans les moeurs sur le plan énergétique. Pourtant aujourd'hui, on parle aussi de trigénération qui consiste en production simultanée d'électricité, chaleur et refroidissement. Cette technique vient d'être inaugurée au Centre national d'étude spatiale français (CNES). Cette nouvelle unité de production énergétique, unique en Europe, utilise un procédé « trigénération à double effet ». Cette centrale va permettre au CNES d'équilibrer son approvisionnement entre les principales sources d'énergie. Basée sur un système de production simultanée de chaud, de froid et d'électricité à partir de gaz naturel, elle va fournir plus de 80 % des besoins de froid et de chaud du site pendant les cinq mois d'hiver. Le choix retenu par les responsables du Centre Spatial de Toulouse d'établir une telle centrale s'inscrit dans les préoccupations du CNES en matière d'environnement et dans les perspectives du développement durable. Le montant global du projet s'élève à 3 850 000 euros et sera amorti dans un délais compris entre 5 et 6 ans d'exploitation (hors subventions). Si l'on se place dans le cas du cycle centralisé le plus performant à l'heure actuelle, dit cycle « combiné gaz » d'un rendement de 52,5 %, le bilan de la trigénération du CNES, sur la durée du contrat réglementaire de revente d'électricité, est de 6 000 Tonnes Équivalent Pétrole (TEP) d'énergie primaire économisées. Cela se traduit par une diminution proportionnelle des rejets en dioxyde de carbone (CO₂), soit un bilan global de réduction des émissions de CO₂ (économie d'énergie primaire + substitution du HFC de type R22) de 19 000 tonnes.

Plus d'infos : <http://www.CNES.fr/actualites/1index.htm> - CNES - J.C.Terrisson - 05 61 27 31 31.

Brève issue de **ALTER Business News**



UN NOUVEAU PLAN POUR LE CLIMAT ?

Jean-Pierre Raffarin a demandé à la MIES (Mission interministérielle de l'effet de serre) de lancer un nouveau plan, intitulé "Plan Climat 2003". Son élaboration et adoption, qui prendra au moins une année après moult réunions de consultation (dans 8 groupes de travail), n'a pas un objectif bien clair à nos yeux. Il s'agirait de "renforcer le Programme national de lutte contre le changement climatique" (PNLCC) qui, rappelons-le, existe déjà mais n'est pas sérieusement appliqué. Il s'agirait aussi, apparemment, d'identifier les priorités et des nouvelles mesures plus "pragmatiques" pour que la France respecte son engagement de Kyoto.

On sait grosso modo ce qui pointe derrière : le souhait d'abandonner définitivement l'idée d'une taxation spécifique de l'énergie, qui représente pourtant la mesure phare du PNLCC et celle qui doit amener le plus de réductions d'émissions. Par quoi le gouvernement envisage-t-il de la remplacer ? On espère qu'une réponse claire à cette question sera apportée bien avant que se termine ce long cycle de discussions et la mise en oeuvre de ce "Plan Climat 2003" qui est prévue pour... 2004 !

Pour en savoir plus :
www.effet-de-serre.gouv.fr

LE PROJET DU MOIS

S'inspirant de la voisine Allemagne, la Meurthe-et-Moselle a décidé de construire d'ici 2004 une centaine de logements sociaux alimentés par des capteurs solaires thermiques et de la géothermie. Permettant de fortes économies d'hydrocarbures, ces installations amèneront une baisse des charges très sensible pour les locataires.

Source : Info-Energie n° 30

Connaissez-vous le CREA ?

LES OBJECTIFS DU CREAQ

- ◆ L'utilisation de campagnes d'information, d'actions de promotions et de démonstration, de sensibilisation et d'éducation pour favoriser la mise en place des principes de l'éco-efficacité et des ENR (énergies renouvelables).
- ◆ La gestion d'un Espace Info Énergie, pour l'information grand public.
- ◆ L'aide à la création d'emplois stables et qualifiés, liés à l'efficacité énergétique, en particulier dans le domaine du logement social.
- ◆ L'assistance et la contribution à tous les projets, études, recherches ou bien opérations pouvant contribuer à la réussite des principes de développement durable dans les politiques énergétiques et environnementales.
- ◆ La création en Aquitaine d'un centre permanent de démonstration pour les ENR et les éco-procédés.

LES ENGAGEMENTS DU CREAQ

- ◆ Être un partenaire professionnel, disponible et constructif.
- ◆ Être un relais pour tous les acteurs institutionnels et privés désireux d'agir selon les principes du développement durable.
- ◆ Être une association d'éco-citoyens responsables, pour la défense des intérêts de nos enfants.

POUR UN SERVICE RENDU ÉQUIVALENT, NOUS POUVONS

- ◆ **Réduire notre consommation énergétique** personnelle en analysant notre comportement :
 - Mes déplacements en voiture sont-ils toujours pertinents ?
 - Mon comportement, à domicile mais aussi à l'extérieur (travail, déplacement, etc.), est-il économe ?
 - Je change d'appareillage, le critère sobriété en énergie a-t-il été suffisamment pris en compte ?
- ◆ **Réduire la quantité de matières premières et d'énergie** dans la production des biens et services.
- ◆ **Réduire**, voire éliminer si possible, **les émissions de déchets toxiques** dans la nature.
- ◆ **Améliorer le recyclage des matériaux et la durée des produits.**
- ◆ **Améliorer l'efficacité énergétique** des postes gros consommateurs (chauffage, éclairage, transport, etc.).
- ◆ **Utiliser le plus possible les énergies renouvelables**, elles sont disponibles partout, inépuisables et non polluantes.

LES ACTIONS DE L'ESPACE INFO ENERGIE

Dans le cadre de l'activité de l'espace info énergie, plus de 1.300 contacts ont été établis, donnant ainsi à chaque particulier une réponse adaptée à sa demande. Les attentes du public ont été essentiellement la mise en place de chauffages solaires, ainsi que de chauffe-eau solaires. Beaucoup de demandes pour les pompes à chaleur, le chauffage au bois et l'électrification en site isolé. Les réalisations d'installations ne sont pas toutes quantifiables, néanmoins nous avons des retours qui font apparaître que beaucoup de particuliers se sont équipés avec du matériel performant ou utilisant des énergies renouvelables.

Coordonnées en pages 3 et 4 de couverture

04 - Une sortie progressive du nucléaire

La France recourt majoritairement au nucléaire pour produire son électricité. Ce choix unique au monde a un avantage : limiter les émissions de gaz à effet de serre (qui provoquent le réchauffement planétaire). Si tout le nucléaire français était remplacé aujourd'hui par des centrales au gaz, les émissions françaises augmenteraient d'environ 15%. Mais le choix du nucléaire conduit avant tout à de très inquiétantes impasses :

- les 58 réacteurs peuvent être l'objet d'accidents ou d'attentats aux conséquences extrêmement dramatiques (on se souvient de Tchernobyl). Peu de Français sont conscients de ce risque et du fait qu'aucun assureur n'accepte de couvrir les réacteurs nucléaires !
- des déchets radioactifs dangereux et à durée de vie très longue sont générés ; aucune solution satisfaisante n'a été trouvée pour les traiter ou les éliminer ;

- des sommes d'argent colossales sont englouties dans la recherche, la sûreté et bientôt le démantèlement des réacteurs usés ; cela grève la prétendue "rentabilité" du nucléaire ;
- le choix du nucléaire nous fait prendre depuis longtemps du retard sur les énergies alternatives.

Malgré ces limites, l'industrie nucléaire désire la construction d'un nouveau réacteur pilote, l'"EPR", en vue d'un renouvellement du parc français à partir de 2020. Mais l'EPR n'apporte, à notre sens, aucune réponse convaincante aux graves problèmes soulevés.

Dans le même temps, des études montrent qu'une sortie du nucléaire échelonnée (comme en Allemagne et en Belgique) est possible, dans des conditions économiques et sociales acceptables. L'abandon du nucléaire dégagerait des crédits pour développer des solutions moins dangereuses.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT souhaite...

- ⇒ **Un abandon de la technologie nucléaire actuelle, par une fermeture progressive des centrales et un refus net de nouveaux réacteurs du type "EPR".** Pendant la transition, l'application des autres mesures présentées dans ces pages permettrait de compenser l'impact sur les émissions de gaz à effet de serre.
- ⇒ **L'abandon immédiat du retraitement des déchets** au centre de La Hague, **de la production du combustible MOX** à base de plutonium et **des laboratoires souterrains** de stockage des déchets. Ces activités à haut risque pour les générations actuelles et futures polluent et ne sont pas justifiées économiquement. La nécessité de surveiller des déchets dangereux pendant des milliers d'années ne paraît ni viable ni acceptable.
- ⇒ **Un rééquilibrage des crédits de recherche** et des activités du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), trop portés sur le nucléaire. La France dépense chaque année de l'ordre de 700 millions d'Euros sur le nucléaire et 50 fois moins sur les énergies renouvelables !

... dans les futures orientations de politique énergétique :

- ✓ Une absence totale de référence au réacteur "EPR"
- ✓ Une décision de sortie du nucléaire et un plan de fermeture des centrales sur 20 à 30 ans
- ✓ La fermeture du centre nucléaire de La Hague et la fin de la production de MOX
- ✓ Un rééquilibrage fort des crédits de recherche et de développement sur les énergies
- ✓ Une séparation plus claire entre le CEA (recherche), AREVA (industriel) et l'IRSN (organe de contrôle et d'évaluation)

05 - Des renouvelables, comme il faut

La France et l'Europe disposent d'un potentiel très intéressant pour le développement des énergies renouvelables (éolien, géothermie, bois, solaire, hydraulique...). Les technologies pour les exploiter sont de plus en plus matures. Une directive européenne invite la France à faire passer la part des renouvelables dans sa consommation d'électricité de 15% aujourd'hui à 21% en 2010. Dans le domaine de la production de chaleur, les renouvelables ont également un grand rôle à jouer.

Ces énergies ont le mérite d'être inépuisables et plus propres que les autres. Elles ne rejettent pas de gaz à effet de serre. Leur exploitation ne doit toutefois pas négliger les aspects paysagers et certains impacts ou conflits d'usage. La concertation est donc essentielle, dans une perspective de développement local.

La France diversifiera ainsi son approvisionnement énergétique dans l'optique d'une sortie du nucléaire et se dotera des atouts nécessaires pour préparer les alternatives énergétiques du futur.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT souhaite...

- ⇒ Le respect des engagements pris par la France au niveau européen pour 2010, ce qui suppose **une politique stable de soutien au développement de toutes les énergies renouvelables, là où un potentiel existe.**
- ⇒ **Un programme ambitieux sur l'énergie solaire thermique** (pour le chauffage de bâtiments) **et photovoltaïque** (pour la production locale d'électricité), à l'instar de l'Allemagne.
- ⇒ **Un développement concerté des parcs éoliens** sur terre et surtout en mer (*off-shore*).
- ⇒ **Des efforts de recherche** beaucoup plus soutenus sur ces filières du futur, pour réduire les coûts de production, assurer la rentabilité des projets et accroître l'efficacité des installations.

... dans les futures orientations de politique énergétique :

- ✓ La transposition de la directive européenne de 2001 sur les énergies renouvelables et un programme d'application pour la respecter
- ✓ Des réglementations plus ambitieuses dans l'habitat pour intégrer le solaire (notamment le Plancher Solaire Direct), la géothermie, les pompes à chaleur...
- ✓ L'application des deux décrets de 2002 sur la clarification des procédures administratives pour les énergies renouvelables (éolien et micro-hydraulique) ; ceci assurera un encadrement réglementaire clair et suffisamment contraignant
- ✓ Une exonération de TIPP pour les biocarburants des filières huiles brutes auto-consommées par le milieu agricole
- ✓ Une meilleure formation des personnels de l'Etat et des corps de métier sur la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et les principes de la construction bioclimatique
- ✓ Des moyens et méthodes pour assurer une concertation autour des projets et prévenir les conflits locaux (réunions d'information, chartes régionales, contre-expertises...)
- ✓ Des programmes de recherche beaucoup mieux dotés sur les énergies renouvelables

06 - Cogénération et gaz dans les meilleures conditions

Les installations de cogénération (qui produisent chaleur et électricité utiles en même temps) sont celles qui exploitent le plus efficacement les ressources énergétiques. Elles peuvent fonctionner au bois, au biogaz, au gaz naturel, etc. Elles répondent aux besoins de manière décentralisée et souple. Dans certains cas, elles peuvent fournir une énergie au coût très compétitif par rapport au nucléaire.

Ces installations se développent mais se heurtent encore à des difficultés de procédure ou d'organisation des approvisionnements. En

améliorant les procédés et les réseaux de chaleur, il sera possible de faire beaucoup mieux.

En vue d'une sortie progressive du nucléaire, les énergies renouvelables et le gaz seront les meilleures énergies de substitution disponibles. Des émissions de gaz à effet de serre seront générées, qu'il faudra compenser par les efforts d'économies d'énergie et des progrès dans l'utilisation des transports (*voir point 1*) ; il conviendra aussi de valoriser partout où c'est possible les biogaz issus de la biomasse et des déchets.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT souhaite...

- ⇒ Dans le cadre d'une politique nationale ambitieuse sur **la chaleur, un développement des installations de cogénération** de toutes tailles et une adaptation du réseau électrique dans cette optique.
- ⇒ **Une valorisation poussée du bois, des biogaz et du gaz naturel** (en remplacement du charbon et du pétrole).
- ⇒ Un soutien aux chaudières au gaz à haut rendement.

... dans les futures orientations de politique énergétique :

- ✓ La mise en place d'une politique nationale cohérente sur la chaleur
- ✓ Un maintien des dispositions de soutien à la cogénération et un cadre juridique clarifié
- ✓ Des crédits de recherche pour améliorer les coûts de production et de valorisation
- ✓ Des mesures plus contraignantes de récupération des gaz organiques (biogaz de décharges, de méthanisation des déchets, etc.)
- ✓ L'obligation de valorisation des biogaz dans les réseaux existants ou dans des réseaux dédiés
- ✓ Un soutien au développement des réseaux de chaleur (extension de la TVA à taux réduit sur les abonnements aux réseaux de chaleur)
- ✓ Des subventions pour l'installation de chaudières à haut rendement

07 - Des lois de contrôle et d'évaluation

Réfléchir à l'avenir de l'énergie en France ne peut passer outre la question du contrôle, de l'évaluation et de la transparence, pré-requis indispensables pour un développement durable et concerté de nos sociétés. La politique énergétique française a trop longtemps cultivé le secret et l'opacité !

Ainsi le programme électronucléaire civil a été décidé sans débat et sans vote par des techno-

crates, alors que sont grands les risques liés à la manipulation des matières radioactives et les inquiétudes des Français.

Après des drames comme Tchernobyl et AZF et des scandales récents au Japon sur la falsification de contrôles d'installations nucléaires, l'urgence est à une refonte sérieuse des outils français d'évaluation, de contrôle et de contre-expertise dans le domaine de l'énergie.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT souhaite...

- ⇒ **Une vraie loi de transparence et de contrôle** des activités nucléaires. Les lobbies ont réussi à enterrer toutes les tentatives de mettre fin à cette situation trouble et inacceptable. Des organes de contrôle et d'évaluation indépendants doivent être institués et les moyens de contre-expertises renforcés. Une transparence totale dans les circuits d'information doit être la règle.
- ⇒ Une attention particulière sur **les risques de fraudes** (technologiques ou financières) stimulés par l'ouverture des marchés énergétiques. Il n'est pas acceptable de s'en remettre au bon vouloir des entreprises. Des garde-fous puissants et efficaces doivent exister.
- ⇒ Un renforcement des moyens de **contre-expertise** pour les projets d'infrastructures (par exemple les renforcements de lignes électriques). Les débats publics ne doivent pas porter uniquement sur les conditions de réalisation mais aussi sur l'opportunité en amont du projet.

... dans les futures orientations de politique énergétique :

- ✓ Des mesures pour la sûreté et la transparence nucléaires, inspirés des projets de loi successifs qui n'ont jamais abouti
- ✓ Des précisions sur le mandat de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), qui doit être capable de surveiller objectivement les pratiques des producteurs d'énergie et d'assurer la transparence et l'information des clients et des citoyens
- ✓ Un renforcement des prérogatives de la Commission nationale du débat public (CNDP), afin de soumettre toutes les étapes des projets au débat
- ✓ Des moyens pérennes pour les associations qui travaillent dans le domaine de l'énergie, qui réalisent des contre-expertises et participent aux débats publics
- ✓ Des instances de concertation pour le suivi des politiques énergétiques nationale et locales (dans l'esprit des Schémas de services collectifs) avec des représentants de la société civile
- ✓ Des moyens supplémentaires et des mandats plus clairs pour les Commissions Locales d'Information (CLI) nucléaires

08 - Une intelligence territoriale de l'énergie

Depuis 50 ans, la politique énergétique de la France est organisée de manière très centralisée et jacobine. Malgré des disparités territoriales, tout vient d'en haut et se décide dans les cabinets parisiens. EDF et GDF sont devenus des groupes nationaux colossaux, qui ont maillé le territoire de leurs réseaux et imposé leur monopole en laissant peu de marges de manœuvre aux élus locaux.

A travers les lois de décentralisation et d'aménagement du territoire, et la montée en puissance des initiatives locales de maîtrise de l'énergie et

des productions décentralisées, la situation évolue. Les Schémas de Services collectifs de l'énergie (publiés en 2001) et les Contrats de plan ADEME-Régions en sont les dernières illustrations.

Une approche plus territoriale de l'énergie, dans un souci de maîtrise des besoins et de diversification des sources, s'affirmera avec l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz. Cette évolution doit être accompagnée et facilitée, dans le sens d'une cohérence des moyens et d'un respect de l'environnement.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT souhaite...

- ⇒ **Des orientations régionales sur l'énergie** répondant mieux aux demandes et faisant appel de manière optimale aux ressources locales les plus écologiques. En accroissant leur indépendance énergétique, les territoires pourront limiter leur fragilité en cas de pénurie de combustibles ou de tempêtes, et réduire leur facture énergétique.
- ⇒ Plus de **droit d'ingérence** pour les collectivités dans la gestion de l'énergie sur leur territoire. Il convient de renforcer leur poids face aux opérateurs nationaux (RTE, EDF, GDF). Un droit à l'expérimentation sur l'énergie pourrait être prévu pour stimuler le développement des programmes sur les renouvelables et sur les économies.

... dans les futures orientations de politique énergétique :

- ✓ Des précisions sur les transferts de compétences vers les collectivités dans le cadre de la nouvelle loi de décentralisation
- ✓ Des compétences accrues pour les collectivités en matière d'économies d'énergie, d'énergies décentralisées, de passation des marchés publics et de construction de nouveaux réseaux
- ✓ Des mesures de soutien et des guides méthodologiques pour la gestion de l'énergie dans les collectivités et la généralisation des embauches d'économies de flux
- ✓ L'obligation de prévoir un volet énergétique dans les contrats d'agglomération
- ✓ Le maintien des délégations régionales de l'ADEME

09 - Les citoyens mieux éclairés

Les Français ont été longtemps écartés des débats énergétiques et abreuvés de “ certitudes ” discutables par les gouvernements successifs et EDF (sur les possibilités réelles d'économies d'énergie, sur le nuage de Tchernobyl, sur les déchets radioactifs, sur les vrais coûts du nucléaire...).

Aujourd'hui, les citoyens sont exigeants : ils sont inquiets pour l'environnement et les générations futures, ils dénoncent les risques technologiques et les carences démocratiques, ils exigent d'être mieux informés et concertés.

Lors de la *Conférence des citoyens sur les changements climatiques* (février 2002), un panel de

16 Français invités à émettre un avis sur la politique énergétique a par exemple recommandé “ un plan de sortie du nucléaire sur le long terme ”. Des sondages récents montrent des questionnements et de la méfiance sur les options énergétiques actuelles. En la matière, les autorités devraient cesser d'user du fait accompli et ouvrir leurs oreilles !

Pour s'exprimer sur l'énergie, les citoyens ont besoin d'informations claires et fiables, qui évitent le jargon et les formules toutes faites. Ils peuvent aussi devenir acteurs de leur consommation d'énergie, pour peu qu'ils soient sensibilisés et renseignés sur leurs marges de manœuvre au quotidien.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT souhaite...

- ⇒ Qu'une **culture des enjeux énergétiques** se développe à long terme chez les Français, soutenue par des actions d'information et de sensibilisation.
- ⇒ Que tous les acteurs de la société (particuliers, entreprises, collectivités, agents immobiliers, urbanistes, etc.) soient **mieux informés sur la maîtrise de l'énergie**.
- ⇒ Une **concertation plus systématique** sur les projets liés à l'énergie (constructions de centrales, renforcements de lignes électriques...), en donnant vraiment la parole aux avis contradictoires et aux associations.
- ⇒ Un **soutien durable** aux acteurs qui sensibilisent sur l'énergie et l'environnement.
- ⇒ Un meilleur relais des initiatives telles que la *Conférence des citoyens sur les changements climatiques* et plus d'impartialité dans les événements et informations grand public (par exemple les Journées de l'énergie ou le site Internet du Ministère de l'industrie).

... dans les futures orientations de politique énergétique :

- ✓ Reconduite des actions de sensibilisation prévues dans le Programme national d'amélioration de l'efficacité énergétique
- ✓ Soutien pérenne aux Espaces Info Energie sur tout le territoire
- ✓ Développement d'un programme d'éducation à l'énergie et ses enjeux dans les établissements scolaires, par des acteurs neutres et indépendants des industriels
- ✓ Dans la suite du débat national sur l'énergie, création d'une Commission de l'information et du débat public sur l'énergie, afin de poursuivre la réflexion

010 - La France cohérente dans l'Europe et dans le monde

La politique énergétique est depuis toujours une prérogative nationale, du seul ressort des Etats. L'importance de ce secteur (souvent lié au militaire et crucial pour l'économie) explique qu'il soit jalousement couvé par les gouvernements.

Pourtant les échanges de combustibles se font à l'échelle du globe et les impacts environnementaux concernent la communauté mondiale toute entière.

Le Sommet de Johannesburg sur le développement durable a rappelé que les Etats étaient tenus de partager plus équitablement les ressources et de faire des efforts pour limiter les risques et les pollutions transfrontalières. L'Union européenne commence timidement à envisager une

organisation à l'échelle du continent, depuis la publication en 2000 d'un Livre vert sur la sécurité d'approvisionnement énergétique et par plusieurs textes législatifs (sur l'ouverture des marchés, les énergies renouvelables, les stocks de pétrole, la performance énergétique, la gestion du nucléaire ou les activités de recherche).

La France a tout à gagner à mettre sa politique énergétique en cohérence avec les évolutions européennes et mondiales et à travailler de manière constructive avec ses partenaires. Elle doit notamment inscrire ses choix dans le cadre du droit européen, abandonner une posture d'indépendance nationale (souvent de principe) et agir pour diminuer son empreinte écologique au niveau mondial.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT souhaite...

- ⇒ Le respect par la France des **grands traités internationaux sur l'environnement**, comme la Convention d'Aarhus sur l'information et le Protocole de Kyoto contre le réchauffement climatique. Elle doit pour cela renforcer ses plans nationaux d'application.
- ⇒ La **mise en cohérence** de la politique énergétique française avec les directives et recommandations européennes et les conclusions du Sommet européen de Göteborg sur le développement durable.
- ⇒ Une harmonisation européenne par le haut de **la taxation de l'énergie, de la sécurité des installations énergétiques et des efforts de recherche sur les énergies alternatives**.
- ⇒ Le renforcement de la **coopération avec les Pays du Sud** sur les meilleures technologies dans le domaine de l'énergie et de la protection de l'environnement.

... dans les futures orientations de politique énergétique :

- ✓ Référence aux objectifs européens dans le préambule de la loi
- ✓ Dispositions pour transposer en droit français toutes les directives européennes concernant l'énergie, notamment celle sur les énergies renouvelables
- ✓ Renforcement des moyens des programmes de coopération avec les Pays du Sud
- ✓ Soutien aux initiatives de l'Union européenne et du G8 sur la promotion des énergies renouvelables dans le monde et sur le rééquilibrage des subventions aux énergies

Monique Sené,

Physicienne et animatrice depuis
1976 du "Groupement de scienti-
fiques pour l'information sur l'é-
nergie nucléaire"

Article paru dans Ecorev' n° 10

Le lobby nucléocrate

Mythe ou réalité ?

Chaque jour, le journal "Le Monde" publie, in memoriam, un petit entrefilet rappelant ce qu'il présentait dans sa "une" du même jour de l'année, mais il y a 50 ans. Sous cette rubrique, le 19 juin 2002, il cite en date donc du 19 juin 1952, le texte suivant :

Le plan quinquennal atomique

Le Conseil des ministres a adopté ce matin le projet de loi sur le plan quinquennal de développement de l'énergie atomique, qui avait été présenté par M. Félix Gaillard, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. Ce plan prévoit, étalée entre 1952 et 1957, une dépense globale s'élevant à 37,7 milliards de francs. L'exposé des motifs rappelle les résultats obtenus depuis la Libération et annonce de prochaines et importantes réalisations : mise en marche à Saclay d'une pile P2, d'une puissance de 1 500 kilowatts environ, qui permettra notamment de satisfaire nos besoins les plus urgents en radio-isotopes dans la biologie, la médecine et les utilisations industrielles ; d'un accélérateur de particules électrostatique de 5 millions d'électronvolts, et d'un cyclotron de 25 millions d'électronvolts. La partie essentielle du texte intéresse la seconde étape, qui doit engager la France dans la voie des réalisations industrielles. Les principaux stades en seront les suivants : formation du personnel scientifique spécialisé, chercheurs, ingénieurs, techniciens ; fabrication des appareillages indispensables ; et surtout production d'énergie dans des réacteurs secondaires à partir de produits radioactifs artificiels, et notamment de plutonium.

Il y a cinquante ans, ce fut donc, dicit nos hommes politiques, le lancement de l'énergie nucléaire civile (?). Après la création (1945) du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA), le limogeage de son premier haut-commissaire Frédéric Joliot opposé à la mise au point des bombes (1950), il fallait réorienter ce CEA et éliminer les physiciens rétifs.

Les polytechniciens, genèse d'une baronnie de l'atome

Après un temps où les chercheurs étaient maîtres d'œuvre des applications du nucléaire, ceux-ci, trop à gauche en ces temps de guerre froide sont mis à l'écart au profit d'une organisation plus fermée. Comme Peter Springle et James Spigelman l'ont analysé dans *Les Barons de l'Atome* ⁽¹⁾ : "Le relais n'est pas pris par les militaires mais par le Corps des Mines, une sorte de franc-maçonnerie du pouvoir. (...) Le Corps des Mines (...) va, au fil des ans, monopoliser l'accès à toute une série de postes clefs dans les principales branches du sec-

teur public et aussi, de plus en plus, aux postes les plus importants du secteur privé." (page 114)

Le remplacement de Joliot et la mise au pas du CEA marquent donc l'ascension des polytechniciens. Ces ingénieurs (et plus spécialement ceux des Corps) sont persuadés de détenir la vérité, d'œuvrer pour la nation. Ils seront emmenés par Pierre Guillaumat. Cet homme guidé par le goût du pouvoir et la manie du secret fut un remarquable meneur d'hommes. Il a réussi, d'une part à doter la France de la bombe et d'autre part à développer la partie civile.

En 1955 est créée la Commission PEON (Production d'Électricité d'Origine Nucléaire). Cette commission a joué un rôle fondamental dans le démarrage du programme nucléaire civil en 1974. Philippe Simmonot, dans *Les Nucléocrates* ⁽²⁾, en analyse la composition au cours du temps. Il y aura au total 15 "fonction publique" et parmi eux 11 polytechniciens dont 6 du corps des Mines et 4 du corps des Ponts. Quant à la fonction privée, 13 personnalités représentant tous les secteurs (Thom-

son, Péchiney, Alsthom, CGE, Babcock Wilcox, Framatome, Creusot Loire...) parmi lesquelles 9 polytechniciens dont 3 Mines et 3 Ponts.

C'est cette commission qui élaborera la politique nucléaire française, et prépara le plan électronucléaire lancé en 1973 sans débat parlementaire. En 1977 le rapport Schloesing ⁽³⁾ évoquait sa composition en ces termes : "Cette composition en elle-même fait problème. On n'imagine pas que la politique des constructions scolaires soit pour l'essentiel élaborée par les entreprises du bâtiment. On peut être assuré que les personnalités de grande capacité et de haute qualité qui composent la commission PEON savent, autant que d'autres, faire prévaloir ce qu'elles considèrent comme étant l'intérêt national. Mais leur formation comme leurs choix professionnels donnent à penser qu'ils examinent davantage les possibilités du développement nucléaire que les orientations à donner à notre politique énergétique." Voici le décor planté, nos ingénieurs-administrateurs vont pouvoir enfin "guider la France" et lui rendre sa rayonnante "grandeur".

Qui sont les lobbies ?

La lecture des annuaires des anciens élèves des grandes écoles (Polytechnique, Normale, Génie Rural, etc.) est en général très édifiante. Tout le bottin (industrie et ministère) s'y trouve. C'est brillant, trop même. La lecture des revues (*La Rouge et la Jaune* par exemple) est également très révélatrice quoique depuis quelques années il y ait parfois des X au chômage (pas parmi les Corps, évidemment...).

Les affectations des X-mines ou X-Ponts se font selon leur âge et leur rang de sortie. Ils débutent dans les DRIRE (comme chefs bien sûr), puis sont nommés dans les cabinets ministériels, et comme l'écrit si bien Corinne Lepage ⁽⁴⁾ : " (...) le jeune X-Mines ou l'inspecteur des Finances brillant va être programmé par son corps vingt ans à l'avance pour occuper tel ou tel poste. Son passage dans son Corps d'origine est en réalité très bref, quelques années, puis il passera par un cabinet ministériel autour de la trentaine, ensuite sera nommé chef de service avant de "pantoufler" vers la quarantaine." ⁽⁴⁾ page 59)

Quel gâchis me direz-vous ? Effectivement ces jeunes gens et jeunes filles sont des ingénieurs et à ce titre devraient mettre leur intelligence au service de la nation non pas dans les arcanes politiques mais pour déboucher les problèmes entraînant des mauvaises conditions de travail, pour tenter de résoudre les problèmes d'énergie, etc. Ce fut peut-être le cas à la création des Corps, ce ne l'est plus maintenant. Ce sont juste des sortes de corporations qui défendent leurs intérêts de caste et pas du tout, ou du moins seulement si ce sont les mêmes, ceux de la nation.

Le professeur Curien, ministre de la Recherche déplorait cette fuite des cerveaux car, disait-il, cette élite super sélectionnée et instruite ne va pas alimenter les grands laboratoires, mais va se stériliser dans les ministères...

Pire, "Le Corps devient une fin en

soi pour ses membres qui l'autogèrent. Ils s'assurent de la sélection, de la formation des nouveaux membres, de la carrière et de l'avancement qui sont confiés à un petit groupe discret de dirigeants. (...) Les grands Corps sont à la tête de tout ce qui constitue en France la réalité du pouvoir économique." ⁽⁴⁾ page 46) Ces Corps fonctionnent pour protéger leur acquis. Cette situation conduit à de tristes résultats. Dès qu'une décision demande un arbitrage, les conseillers des divers ministres suivent les intérêts de leur Corps plutôt que ceux du ministère qu'ils sont censés représenter.

La colonisation de l'Etat

Bien sûr une promotion d'X représente environ 300 personnes, et les grands corps n'en utilisent qu'une vingtaine, mais vingt chaque année, ça finit par faire beaucoup. Comme l'explique Corinne Lepage (page 44) : "La colonisation de l'État a pris du temps. En 1958, les technocrates n'étaient encore que huit à l'Assemblée nationale. Dix ans plus tard, en 1967, leur nombre ne dépassait pas onze. Puis le mouvement s'est accéléré : vingt en 1973, vingt-cinq en 1981, quarante-cinq en 1986, soixante en 1997." Cette progression est normale : passé un certain seuil (et il est atteint, semble-t-il), leur nombre ne peut que croître puisque les choix se font sur proposition de ceux déjà en place... "Pour bien comprendre le système, il faut rappeler qu'il existe deux types de grands Corps. Les grands Corps dits "administratifs", issus de l'ENA, qui comprennent le Conseil d'État, l'Inspection des Finances, la Cour des Comptes, puis le Quai d'Orsay et le Corps Préfectoral... Les grands Corps techniques sont, eux, formés d'ingénieurs (...). Les X-Mines (...) sont au sommet du système, à la direction des ministères ou des entreprises publiques. Les ingénieurs des Ponts et Chaussées, les ingénieurs du Génie Rural des Eaux et Forêts, des Télécommunications et de l'Armement occupent les postes qui restent disponibles." (page 45) Ajoutons que cette

"élite", qui a fréquenté les mêmes classes préparatoires, s'est toujours inclinée devant les forts en thème ou en maths, et vous comprendrez pourquoi ces personnes, brillantes pour passer des concours, sont incapables de se rebeller ou de désobéir à un ordre venant de leur corps. Ceux qui le font sont impitoyablement éliminés. Ils savent rédiger, répondre rapidement, mais manquent totalement d'esprit de doute, ce qui est un terrible défaut empêchant de dépister les erreurs ou d'assurer un contrôle efficace. Citons encore Corinne Lepage : "La certitude d'être infaillible - officiellement réservée au pape - surprend dans une société moderne, à l'aube du XXI^{ème} siècle." ⁽⁴⁾ page 47) Plus grave encore, ces Corps sont capables de mentir. Dans la course à l'armement nucléaire (1954), ils n'ont pas hésité à donner des informations erronées pour emporter la décision des politiques ⁽¹⁾ page 116) et cette manie ne les a pas quittés : "Je me souviendrai toujours de ce conseiller de Franck Borotra, le ministre de l'Industrie, qui n'a pas hésité, entre les deux tours des élections législatives, à "kidnapper" un parapheur signé de plusieurs ministres dont moi-même, à propos d'une décision à laquelle je tenais, pour être sûr que cette dernière ne serait pas publiée au Journal Officiel..." ⁽⁴⁾ page 28) Les ministres sont comme l'affirme et l'explique Corinne Lepage "sous haute surveillance". Et "certains lobbies exercent par personnes interposées un pouvoir de blocage absolu", au point que des informations et des dossiers jugés sans intérêt par les dits "conseillers" ne sont pas transmis au niveau du cabinet et des responsables politiques. Huguette Bouchardeau, ministre de l'Environnement **au début des années 1980**, avait ainsi commencé sa fonction par une annonce complètement fautive sur les dioxines de Seveso : aucun service ne les avait localisés en France. Manque de chance, elles se trouvaient dans une décharge du Nord, ayant échappé à tous les contrôles. Échaudée et méfiante, elle avait fait en sorte d'avoir des informations venant du cabinet mais aussi di-

La domination des grands Corps

Cette domination représente un réel danger. En effet, *"Les grands Corps détiennent aujourd'hui le monopole de l'expertise qui place tous les autres, politiques et citoyens, en état de dépendance. (...) Nos grands Corps, Mines et Ponts notamment, ont inculqué à la société politique et progressivement à tout le corps social, l'idée qu'il existerait une expertise unique, omnisciente, répondant par quelque grâce du ciel à toutes les questions posées."* ⁽⁴⁾ page 48) Tous les ministères sont concernés et ceci ne permet pas un examen correct des divers dossiers. Car cette collusion de fait, même si elle n'est pas totalement voulue, est si forte que *"sous prétexte d'être au-dessus de tout conflit et d'incarner l'État à eux seuls, les grands Corps imposent en définitive leurs choix. C'est le monde à l'envers."* ⁽⁴⁾ page 61)

Simmonot l'avait souligné : *"les nucléocrates échappent à tout contrôle. Leur existence et leur pouvoir ouvrent une faille gigantesque dans la démocratie française. Les choix qu'ils ont faits et qui engagent la France au moins jusqu'en 1985, ils n'en répondront devant aucune assemblée..."* ⁽²⁾ page 298). Et Corinne Lepage avait conclu : *"à l'avenir, cette domination devra faire l'objet d'un vrai débat au sein de l'opinion"* ⁽⁴⁾ page 61). Entre 1978 et 1998, durant les vingt ans qui séparent les deux livres, le sentiment qui prévaut est que rien n'a vraiment changé. Les Corps ont de plus en plus de poids, leur pouvoir n'a fait que s'amplifier. Les citoyens attendent toujours de pouvoir s'exprimer et d'être entendus. On organise des débats, des consultations. Et rien ne se passe. Nul ne justifie la prise de décision, nul ne l'explique. Les grands Corps ne peuvent se tromper, l'irrationalité est dans le camp de ceux qui osent poser des questions. *"La source de ce pouvoir de l'ombre, c'est le nucléaire. Pourquoi ? Parce qu'il autorise l'accès direct au plus haut niveau de l'État."* ⁽⁴⁾ page 80)

Comme de surcroît le militaire est omniprésent, le secret est de rigueur. C'est de cette façon que le nucléaire a pu développer la Hague et les contrats de retraitement. On extrait à grand frais du plutonium que l'on doit remettre dans des combustibles pour éviter la prolifération. Ce faisant on multiplie les problèmes de déchets. Mais comme l'a écrit Dautray ⁽⁵⁾ page 193) : *"Le seul choix qu'ont la population française et les travailleurs concernés, compte tenu des particularités françaises géologiques, géographiques, agricoles, démographiques est : soit d'enfouir profondément tous les déchets B, les verres C et les résidus des MOX (...); soit garder bien entreposés ces dizaines de milliards de Ci..."* Et d'enchaîner, il n'y a qu'une solution enfouir profondément, et ce même si on arrête le nucléaire, car cela ne changera rien aux quantités à traiter. Il faut avouer que c'est là une affirmation osée. En effet, si on stoppe le nucléaire, il faudra certes traiter tout ce qui existe maintenant, mais on évitera tout de même environ de vingt à quarante ans de fonctionnement supplémentaire, excusez du peu. Et puis, de quel droit affirmer que c'est le seul choix ? Celui d'être X-Mines ?

Autre problème récurrent : la confusion des pouvoirs. Même si Jean Syrota, Président de la COGEMA et Vice-Président du Conseil général des Mines, a été contraint à la démission d'un de ses postes (parfaitement incompatibles : le contrôleur était aussi le contrôlé), d'autres bastions restent à expurger, par exemple la citadelle EDF ou les différents ministères.

Reprenons la main

La France n'a pas de loi nucléaire donc pas de fondement juridique pour appuyer les enquêtes publiques, les décrets de rejets, la radioprotection, les commissions locales d'information ou de surveillance. Tout est bricolage. Depuis vingt ans au moins, il est promis un débat sur l'énergie et donc sur le nucléaire. Aucun n'a abouti. Du rapport Schloesing (1977), en passant par ce-

lui de Hugon (1981) puis les rapports Castaing (1983, 1985) et Souviron (1994), il a été dénoncé cette politique énergétique qui est passée du "tout charbon" au "tout pétrole" pour finir au "tout nucléaire". Cependant rien n'a pu stopper la machinerie technique. L'accident de Three Mile Island (USA - 1979) puis celui de Tchernobyl (URSS - 1986) ont tout au plus obligé à une certaine ouverture des dossiers, à une certaine information. Les gouvernements passent, les ministres changent, mais l'Administration et sa composante "Corps des Mines" perdurent. Compétents, ils le sont. Certains d'être ceux qui peuvent penser pour les autres, ils le sont aussi. Renvoyons nos ingénieurs aux travaux qu'ils doivent effectuer et instaurons enfin un regard citoyen sur les décisions qui nous engagent pour des siècles. Il faut que les citoyens puissent peser dans ces décisions qui les concernent : politique énergétique ouverte sur toutes les sources possibles, politique agricole, santé, environnement, etc. Et pour cela il faut que l'expertise ne soit plus confisquée par un Corps trop puissant, juge et partie de surcroît.

Quant aux élus, qu'ils cessent de prendre les citoyens pour des assistés. Et pour finir, aux citoyens revient la tâche d'imposer à leurs élus de répondre à leurs questions et d'explicitier leur choix quand celui-ci paraît bien éloigné de celui de leurs mandants. ■

⁽¹⁾ *"Les Barons de l'Atome", Peter Springgle et James Spigelman, éditions du Seuil, 1982.*

⁽²⁾ *"Les Nucléocrates", Philippe Simmonot, Presses Universitaires de Grenoble, 1978.*

⁽³⁾ *Le rapport Schloesing, rapport 3131 annexe 23, 1977.*

⁽⁴⁾ *"On ne peut rien faire Madame le Ministre", Corinne Lepage, Albin Michel, 1998.*

⁽⁵⁾ *"L'énergie nucléaire civile dans le cadre temporel des changements climatiques", Robert Dautray, Rapport à l'Académie des sciences, 2001.*

⁽⁶⁾ *"La Babel nucléaire", Louis Puiseux, éditions Galilée, 1977.*

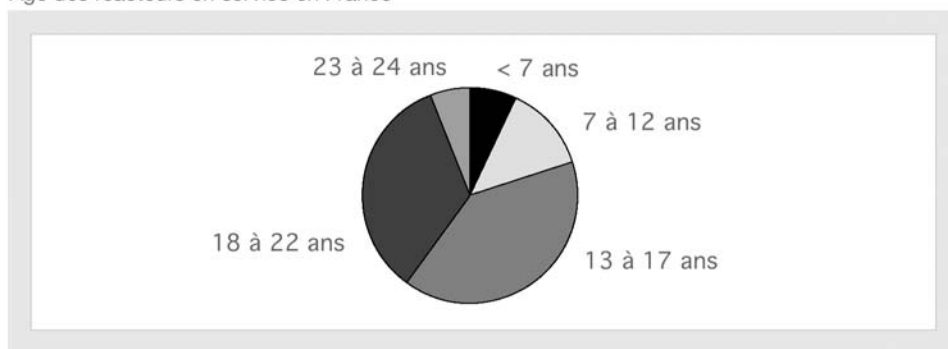
Quels besoins de nouvelles centrales en France ?

Fiche n° 8 du "Petit mémento énergétique" de Global Chance (janvier 2003) [global-chance@wanadoo.fr]

L'état des lieux

Aujourd'hui la France dispose d'un parc de centrales nucléaires, hydrauliques et thermiques capable d'une production annuelle de plus de 550 TWh, nettement supérieur aux besoins d'électricité de la nation. En 2001 par exemple, le parc français a produit 550 TWh dont 422 TWh de nucléaire, 79 TWh d'hydraulique, 49 TWh thermique (charbon, fuel et gaz). Cette même année, sa consommation d'électricité a atteint 397 TWh. Le solde se répartit entre consommations internes et pertes du secteur électrique (81 TWh dont 15 pour faire fonctionner l'usine de séparation de l'uranium Eurodif, 24 de consommation des auxiliaires), pompage (6 TWh) et exportation d'électricité (69 TWh). Le parc nucléaire responsable de 77 % de la production totale est composé de réacteurs à eau pressurisée (« paliers » 900 MW, 1300 MW et 1450 MW) dont les âges se répartissent selon le graphique suivant :

Age des réacteurs en service en France



Source: Etude économique prospective de la filière électrique nucléaire.

Les nouveaux besoins éventuels de centrales en France dépendent à la fois de l'évolution de la consommation d'électricité au cours des décennies qui viennent (en quantité annuelle et en répartition dans l'année) et de la durée de vie des centrales existantes, en particulier nucléaires.

Le rapport « Etude économique prospective de la filière électrique nucléaire » remis à sa demande au Premier Ministre en 2000 permet d'éclairer ce dossier majeur. Les auteurs du rapport ont en effet étudié l'évolution des besoins d'électricité d'ici 2050 dans deux hypothèses contrastées et les différents moyens d'y faire face à différents horizons temporels.

Les deux scénarios de demande électrique

Les deux scénarios de demande électrique

	2000	2020	2050	2050	2050
Scénario		Haut (S2)	Bas (S3)	Haut	Bas
Consommation finale* (TWh)	395	484	434	720	535

* Cette consommation exclut celle du secteur énergétique (Eurodif, raffineries, pertes du réseau, etc.).

Source: Etude économique prospective de la filière électrique nucléaire.

Le scénario « haut » retenu, conforme au scénario S2 ("Etat industriel") du Plan pour 2020, projette une consommation électrique 82 % supérieure à celle de 2000 en 2050 ; le scénario « bas », conforme au scénario S3 ("Etat protecteur de l'environnement") en 2020, une consommation finale d'électricité 35 % supérieure en 2050 à celle de 2000. C'est dans ces deux hypothèses que sont étudiés les besoins de nouveaux outils de production d'électricité.

La durée de vie du parc nucléaire

Actuellement une durée de vie de 32 ans figure dans les documents remis à l'autorité de sûreté dans le cas d'une utilisation à pleine puissance des centrales, soit 40 ans pour un taux d'utilisation de 80 % (il est aujourd'hui de 70 %). Les auteurs du rapport, compte tenu de l'avis des experts, ont retenu une durée de vie moyenne de 45 ans pour le parc actuel (5 % fermés à 35 ans, 20 % à 40 ans, 45 % à 45 ans, 30 % à 50 ans).

La structure de l'offre

Le rapport décrit plusieurs scénarios d'offre électrique pour chaque scénario haut et bas : dans chacun des cas, un scénario avec abandon du nucléaire en fin de vie du parc, un scénario à très fort contenu d'électricité nucléaire (plus de 70 %) (H3 et B3) et un scénario où le nucléaire est réservé à la production d'électricité en base (environ 50 %) (H2 et B2). Dans chacun des cas, il décrit la chronologie des investissements d'unités de production nécessaires au renouvellement des parcs et à la satisfaction des besoins nationaux supplémentaires (en 2020 le parc assure encore l'exportation de 70 TWh dans les scénarios hauts et 30 TWh dans les scénarios bas conformément aux indications des scénarios S2 et S3 du Plan, au delà l'exportation n'est plus assurée).

Le tableau montre que :

Dates d'apparition de nouvelles unités nucléaires dans les différents scénarios

	Part de nucléaire en 2050	Date de mise en route	Production des nouvelles unités nucléaires (TWh)	
			2025	2030
H1	0	Jamais	0	0
H2	50 %	2032	0	0
H3	70 %	2022	25	57
B1	50 %	2035	0	0
B2	70 %	2030	0	5
B3	0	Jamais	0	0

Source: Etude économique prospective de la filière électrique nucléaire.

- dans l'hypothèse, généralement considérée aujourd'hui comme loin de l'optimum économique, où le parc nucléaire français continuerait d'assurer une très large majorité de besoins électriques eux-mêmes en forte croissance, il serait nécessaire de construire de nouvelles unités nucléaires capables de produire 25 TWh en 2025 (3,5 GW).
- dans tous les autres cas aucune nouvelle tranche n'est nécessaire avant 2030 ou 2035.

A remarquer de plus que ces scénarios ne tenaient pas compte du plan gouvernemental de construction d'une capacité éolienne de 5 000 à 10 000 MW décidé en 2000, ni du remplacement envisagé de l'usine Eurodif, qui consomme 15 TWh/an, par une usine d'enrichissement par centrifugation beaucoup moins gourmande en énergie.

La décision de mise en chantier, avant 2015 ou 2025 selon les scénarios, d'une unité de grande puissance (nucléaire ou non) capable d'entrer en service sept ans plus tard, ne peut donc se justifier par des considérations d'ordre énergétique.



Centrale nucléaire du Blayais

(photo : Haut-Relief)

L'EPR (European Pressurized Reactor)

Fiche n° 18 du "Petit mémento énergétique" de Global Chance (janvier 2003) [global-chance@wanadoo.fr]

L'EPR, acronyme de « European Pressurized Reactor », se situe dans la lignée des réacteurs à eau pressurisée (REP) qui équipent les centrales nucléaires françaises. D'une puissance de 1525 à 1700 MWe, il pourrait équiper des centrales qui succéderaient au palier N4, le plus récent (Chooz B1 et B2, Civaux 1 et 2). Présenté comme « évolutionnaire », il se distingue de ses prédécesseurs par une amélioration de la sûreté du réacteur, mais sans modification fondamentale du type de réacteur ni du cycle du combustible.

Les éléments revendiqués par ses promoteurs en faveur de l'EPR

Sur le plan de la sûreté

- Prise en compte de la possibilité de fusion du cœur (ce qui n'est pas le cas des REP précédents) et introduction de dispositifs pour en réduire les conséquences : renforcement de l'enceinte de confinement (pour contenir l'hydrogène), récupération du cœur fondu en bas de cuve du réacteur en cas de percement de celle-ci, installation d'un réservoir d'eau pour refroidissement passif (en cas d'arrêt des pompes du circuit primaire principal), mise en place de recombineurs d'hydrogène à l'intérieur de l'enceinte pour éviter les explosions.

Sur le plan du fonctionnement

- Une durée de vie technique portée à 60 ans (40 ans à 45 ans pour les REP actuels),
- L'allongement des cycles entre deux chargements de combustible (18 à 24 mois contre 12 à 18 dans les REP actuels),
- La facilitation du démantèlement,
- L'emploi d'un combustible oxyde d'uranium (UO₂) enrichi à 4,9 %, légèrement plus que le combustible actuel (3,7 à 4,2) et la possibilité d'utiliser des combustibles MOX (oxyde mixte d'uranium et de plutonium).

Sur le plan économique

- Des coûts prospectifs du kWh inférieurs de 10 % environ à celui des REP existants.

Le calcul est fondé sur l'hypothèse d'une commande de 10 tranches d'EPR et surtout sur des frais d'exploitation beaucoup plus faibles que ceux des REP actuels (des frais fixes divisés par deux par rapport au parc actuel et un taux de charge des centrales qui passerait de 70 % aujourd'hui à 85 % pour les EPR).

Sur le plan de l'industrie et de la recherche

- Le maintien de la compétence d'Areva, de la compétitivité française sur les marchés étrangers, d'une activité de recherche pour le futur.

Forts de ces arguments, les promoteurs de l'EPR tentent d'obtenir l'engagement de la construction d'un réacteur en France en 2003 à l'issue du prochain « débat national énergie » pour un démarrage en 2010.

Ces arguments sont-ils pertinents ?

En termes de besoins d'électricité

Le parc de centrales nucléaires actuel, de 58 unités reliées au réseau entre 1977 et 2000, totalise une puissance de 60 000 MW. La durée de vie technique de ces centrales est aujourd'hui estimée à au moins 40 ans par la plupart des experts (japonais et américains parlent de 60 ans). Le premier arrêt de centrale « en fin de vie technique » devrait donc intervenir en 2017. Le remplacement des centrales nucléaires arrêtées par de nouvelles centrales nucléaires ne va pas de soi puisque la surcapacité en centrales nucléaires est actuellement estimée à 4 unités, sans compter les 10 unités qui fabriquent du courant pour l'exportation. Le rapport « Etude économique prospective de la filière électrique nucléaire » montre d'ailleurs que, sans même prendre en compte la directive européenne « Electricité renouvelable » (15 à 20 TWh supplémentaires d'électricité renouvelable d'ici 2010), le besoin de nouveaux équipements électriques ne se fera sentir qu'en 2022 si la consommation électrique française continue à dérapier, en 2035 si des efforts de maîtrise de la demande d'électricité sont entrepris (voir fiche 13).

Dans tous les cas il est donc inutile de décider d'une nouvelle centrale, nucléaire ou non, avant 2015 au moins.

En termes de sûreté

Il y a un progrès indéniable sauf pour les risques liés aux erreurs ou aux agressions : ainsi la chute d'un Jumbo jet n'est toujours pas prise en compte dans les calculs.

En termes économiques

Le calcul du coût du kWh repose sur des hypothèses hasardeuses. Au-delà des aléas techniques, l'hypothèse d'un taux de charge élevé (85 %) pour l'EPR reste très improbable avant plus de 20 ans, puisque le faible taux d'usage du parc nucléaire actuel tient beaucoup plus à la forme de la courbe de charge qu'à la disponibilité technique des centrales. En situation de surcapacité, toute unité supplémentaire ne fait en effet que diminuer le rendement économique global, d'autant que le coût de la tête de série risque d'être très supérieur au coût prévu par série de 10 tranches, qui a servi de base au calcul du coût du kWh.

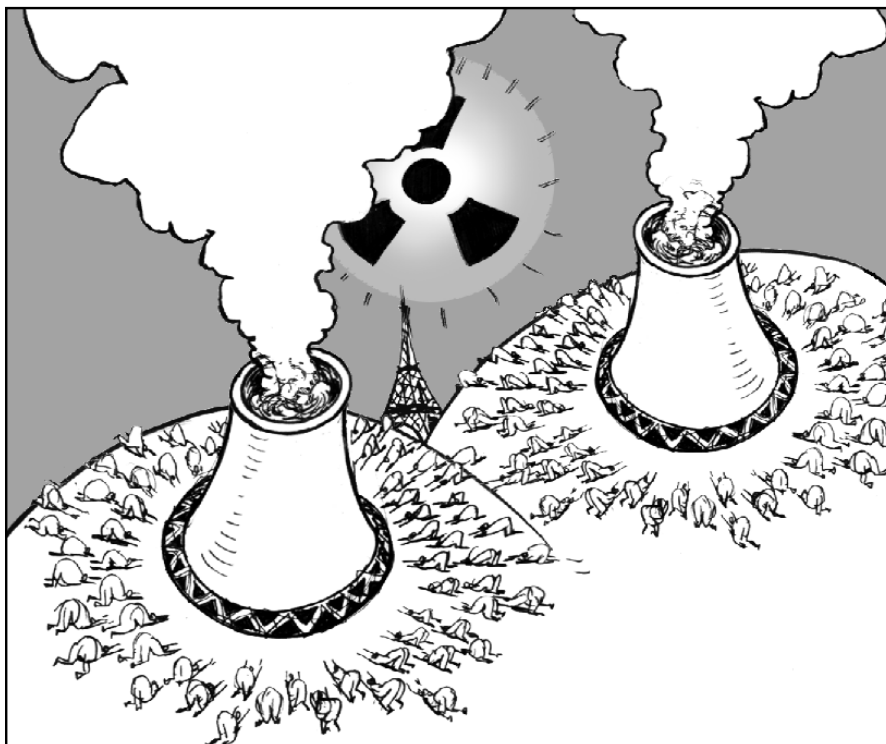
En termes d'environnement et de prolifération

C'est l'aspect le plus critiquable de l'EPR. La démarche EPR ne porte que sur le réacteur ; aucune amélioration significative n'est apportée au cycle du combustible. On continue à produire des combustibles irradiés chargés en plutonium. On renforce l'usage du combustible MOX issu du retraitement qui pose lui-même de multiples problèmes : le rapport cité plus haut a montré que le retraitement était très inefficace pour limiter la quantité finale de plutonium et d'actinides mineurs à stocker définitivement (un écart inférieur à 20 % en 2050), et entraînait des dépenses supplémentaires importantes (200 millions d'euros par tonne de plutonium évité). Il présente aussi des risques nouveaux liés à l'industrie et aux transports de plutonium, aux effluents et à la sécurité de la Hague, à la durée beaucoup plus longue d'entreposage du MOX irradié (150 ans au lieu de 50 ans pour l'UOX irradié avant stockage définitif éventuel), à la sûreté de fonctionnement du réacteur lui-même.

Sur l'ensemble de ces points considérés aujourd'hui comme majeurs, l'EPR non seulement n'apporte aucune solution nouvelle, mais il pérennise et renforce les risques d'environnement et de prolifération militaire du parc actuel.

En termes de recherche pour le futur

L'enjeu international des recherches actuelles sur le nucléaire porte sur trois points clés : la sûreté des réacteurs, une réduction majeure, voire l'élimination des déchets à haute activité et longue durée de vie, la suppression des risques de prolifération. L'EPR ne permet aucune avancée sur les deux derniers points et n'apporte que des réponses partielles au premier. Par contre la concentration des efforts sur la filière EPR risque fort de bloquer pour des dizaines d'années l'émergence de solutions beaucoup plus innovantes.



Couss - Illustration extraite de la revue Ecorev' n° 10

La maîtrise de l'énergie

dans les transports

Fiche n° 12 du "Petit mémento énergétique" de Global Chance (janvier 2003) [global-chance@wanadoo.fr]

Avec 32 % de la consommation finale d'énergie en 2001, le secteur des transports (marchandises et passagers) est le second poste de consommation énergétique en France, derrière le résidentiel tertiaire, et le premier poste d'émissions de CO₂ (39 Mt de carbone).

Evolution des consommations énergétiques des transports en France 1973-2001

Mtep	1973	1980	1990	1995	1998	1999	2000	2001
Transports (tous modes)	26,3	32,1	41,7	45,4	48	49,43	49,43	50,42

Source : Observatoire de l'énergie : les bilans de l'énergie 1970-2000.

C'est un secteur en forte croissance, aussi bien pour les passagers que pour les marchandises, qui dépend à plus de 97,5 % des produits pétroliers. C'est le résultat des augmentations suivantes de trafics intérieurs de passagers et de fret :

Evolution des trafics intérieurs de passagers et de marchandises 1985 - 1998

Trafics intérieurs	1985	% 1985	1990	1995	1998	% 1998
Passagers (Milliards de voyageurs*km)	589	100	605	783	840	100
Véhicules particuliers	490	83	586	664	708	84,3
Bus et cars	37	6,3	41,3	41,6	42,7	5,1
Ferroviaire	70,1	11,9	73,9	64,6	74,5	8,9
Aérien	7,4	1,2	11,4	12,7	14,5	1,7
Marchandises (Milliards de tonnes*km)	147,9	100	176,7	190,1	207,3	100
Route	84,5	57,2	118	135	146	70,5
Rail	55,8	37,7	51,5	49,2	55,1	26,6
Voies navigables	7,6	5,1	7,2	5,9	6,2	2,9

Source : Observatoire de l'énergie : tableaux des consommations d'énergie en France, édition 2000.

Ce tableau montre une forte augmentation des trafics depuis 1985 (42 % pour les passagers et 40 % pour le fret), une augmentation très sensible de la part des transports routiers de marchandises au détriment du ferroviaire, et un doublement du trafic aérien intérieur de passagers. A noter par ailleurs que les deux tiers du trafic automobile s'effectuent en 1998 dans le domaine urbain.

Le tableau suivant montre la très grande diversité des consommations unitaires des différents modes de transports.

Consommations unitaires des différents modes de transport

Consommation passagers (gramme d'équivalent pétrole /passager.km)		Consommation fret (gramme d'équivalent pétrole /tonne.km)	
Véhicules particuliers*	36 à 40	Maxicode route	17
Cars	6 à 9	Camions >3 tonnes	82
TGV	15 à 17	Utilitaires <3 tonnes	379
Trains rapides	19 à 22	SNCF trains entiers	9 à 11
Services régionaux	30 à 36	Transport combiné	12 à 15
RATP	21 à 28	Transport maritime	1 à 5
Aérien	43	Transport fluvial	9 à 13

* taux d'occupation : 1,6 voyageur par véhicule.

Source : Observatoire de l'énergie.

On remarquera les très mauvaises performances des transports routiers de marchandises (à l'exception des maxicodes), en particulier des utilitaires et des camions de faible charge utile, et les bonnes performances énergétiques de la plupart des modes de transports ferroviaires. Globalement, l'augmentation des trafics et la croissance des parts de marché de la route ne sont pas compensées par le progrès d'efficacité énergétique, pourtant non négligeable, observé sur la plupart des modes de transport (une diminution de l'ordre de 10 % de la consommation moyenne des voitures particulières par exemple de 1985 à 1998).

Les perspectives et les marges de manœuvre

Les scénarios de la Commission Energie 2010-2020 du Commissariat au Plan proposent trois évolutions énergétiques du secteur des transports résumées dans le tableau ci-dessous :

Évolutions énergétiques des transports dans les scénarios du Plan

Scénario	2000	S1 « Société de marché »	S2 « Etat industriel »	S3 « Environnement »
Mtep	50,4	76,9	69	56,1

Au contraire des autres secteurs d'activité, le secteur des transports est le seul où la consommation augmente dans les trois scénarios. Reste que la marge de manœuvre entre le scénario S1, qui poursuit les tendances actuelles, et le scénario S3 est importante (27 %). Le scénario S3 s'appuie sur plusieurs piliers :

- Trafics : une atténuation de la progression du trafic urbain de voyageurs (+ 37 % contre + 60 % dans S1 en 2030) ;
- Transferts de mode de transport : une augmentation de la part du rail dans le transport interurbain de voyageurs (de 17 % en 1998 à 23 % en 2030) et une croissance du transport ferroviaire de marchandises pour maintenir sa part de marché à hauteur de 20 % (contre 8 % dans S1).
- Une accélération de la pénétration du progrès technique d'efficacité énergétique qui se traduit par exemple par une diminution de 30 % de la consommation moyenne des véhicules neufs en 2030 (contre 3 % dans S1).

Pour mettre en œuvre ce type de scénario, il existe de très nombreux leviers d'action, depuis la fiscalité et les politiques réglementaires, jusqu'à la mise en place des politiques d'urbanisme et d'aménagement adaptées et de nouvelles infrastructures, en passant par la recherche et la mise sur le marché de matériels plus performants et de carburants nouveaux. Mais la mise en œuvre de politiques efficaces se heurte à de nombreux obstacles : sacralisation de l'automobile dans notre culture, répercussions économiques des décisions publiques sur l'économie et l'emploi, impopularité des mesures fiscales et réglementaires, lenteur des temps de réponse aux conséquences positives des réorientations infrastructurelles, etc.

Une étude récente (1) met bien en évidence l'importance des synergies à créer entre les différents leviers d'action : fiscalité sur les carburants et/ou à l'achat des véhicules les plus gourmands pour limiter l'explosion des trafics et inciter les constructeurs à réduire la consommation des véhicules mis sur le marché, réglementations, offre de transports publics attractifs et de solutions complémentaires au transport routier de marchandises, aménagements urbains (stationnement, pistes cyclables...).

Elle montre aussi surtout que, malgré les gains importants qu'on peut espérer du progrès technique, il faut engager des politiques publiques très volontaristes, incluant des mesures visant à enrayer la hausse constante des trafics et des actions sur les infrastructures, si l'on ambitionne de parvenir à juguler la croissance continue des consommations d'énergie de ce secteur. En particulier, la lutte contre l'aggravation de l'effet de serre ne sera crédible et efficace que si des politiques de changement drastique des modes de transport sont mises en œuvre.

ILLUSTRATIONS DE CE NUMÉRO SPÉCIAL

En couverture (de gauche à droite, et de haut en bas) :

- 1- Maison individuelle dont les capteurs solaires occupent le tiers de la toiture. La maison est équipée d'un système de "plan-cher solaire direct" (PSD). Énergie solaire thermique pour le chauffage de l'habitat. (photo Roland Bourguet / ADEME)
- 2- Petite centrale hydraulique dans les Hautes-Pyrénées. (photo Max Roy / ADEME)
- 3- Éoliennes à Dunkerque. (photo Roland Bourguet / ADEME)
- 4- Champ de colza en fleurs, matière première végétale pour la production de carburants de substitution ou bio-carburants : filière diester. (photo Sylvie Pierre / ADEME)
- 5- Plaquettes de bois pouvant être utilisées comme combustible en chaudière. (photo Roland Bourguet / ADEME)
- 6- Centre médical à Marseille : énergie solaire thermique pour fourniture d'eau chaude sanitaire. (photo Roland Bourguet / ADEME)

Nous tenons à remercier sincèrement, pour les photos et dessins qu'ils nous ont aimablement autorisé à reproduire :

L'ADEME (couverture), Georges Wolinski (p.3), Hadrien (p.4), la revue Ecorev' et ses dessinateurs Ariane Jossin et Couss (p.7 et 30), le réseau Sortir du Nucléaire (p.8) et le CNPE du Blayais (p.28).

La **SEPANSO** agit dans toute l'Aquitaine, et éventuellement dans les départements voisins, dans le but de sau-
 vegarder la faune et la flore naturelles, en même temps que le milieu dont elles dépendent et d'oeuvrer en faveur de
 la protection des sites et du cadre de vie.

SECRÉTARIAT - PERMANENCE

1-3 rue de Tausia - 33800 BORDEAUX - Tél. 05.56.91.33.65 - Fax. 05.56.91.85.75
 Adresse électronique : sepanso.fed@wanadoo.fr

Visitez notre site Internet : <http://assoc.wanadoo.fr/federation.sepanso/>

Affiliée à la Fédération française des sociétés de protection de la nature, France Nature Environnement, c'est une
 fédération régionale regroupant des associations locales ou spécialisées :

SEPANSO PAYS BASQUE	Hôtel de la Mairie - BP 21 - 64990 SAINT-PIERRE-D'IRUBE
SEPANSO BÉARN	MJC du Lau - Avenue du Loup - 64000 PAU Tél. 05.59.84.14.70 - Fax. 05.59.06.84.78 Adresse électronique : sepansobearn@wanadoo.fr
SEPANSO DORDOGNE	13 place Barbacane - 24100 BERGERAC Tél-Fax. 05.53.73.12.71 Adresse électronique : sepansodordogne@wanadoo.fr
SEPANSO GIRONDE	1 rue de Tausia - 33800 BORDEAUX Tél. 05.56.91.33.65 - Fax. 05.56.91.85.75
SEPANSO LANDES	Chez Monsieur Georges CINGAL 1581 route de Cazordite - 40300 CAGNOTTE Tél. 05.58.73.68.11 - Fax. 05.58.73.14.53 Adresse électronique : georges.cingal@wanadoo.fr
SEPANSO LOT-ET-GARONNE	Chez Madame Nicole DUPOUY - Jean Blanc - 47220 FALS Tél-Fax. 05.53.67.14.11
AQUITAINE ALTERNATIVES	Maison de la nature et de l'environnement 3 rue de Tausia - 33800 BORDEAUX Tél-Fax. 05.56.91.81.95 Adresse électronique : aquitaine-alternative@wanadoo.fr
CREAQ Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine	Maison de la nature et de l'environnement 3 rue de Tausia - 33800 BORDEAUX Tél. 05.57.95.97.04 - Fax. 05.56.92.34.98 Adresse électronique : creaq@wanadoo.fr
L'AGUNA L'Association des Guides Naturalistes	Maison de la nature et de l'environnement 3 rue de Tausia - 33800 BORDEAUX Tél-Fax. 05.56.94.76.53
LPO AQUITAINE Ligue pour la Protection des Oiseaux	Maison de la nature et de l'environnement 3 rue de Tausia - 33800 BORDEAUX Tél-Fax. 05.56.91.33.81 Adresse électronique : lpo_aqu@club-internet.fr
GREMMS Groupe de Recherche et d'Etudes des Mammifères Marins de la SEPANSO	Fédération SEPANSO 1 rue de Tausia - 33800 BORDEAUX Tél. 05.56.91.33.65 - Fax. 05.56.91.85.75

Adhésions - Abonnements 2003

- | | | | |
|---|----|---|------------|
| ☐ Adhésion individuelle | 14 | □ | (91,83 F) |
| ☐ Adhésion individuelle + abonnement à la revue Sud-Ouest Nature | 28 | □ | (183,67 F) |
| ☐ Abonnement à la revue Sud-Ouest Nature (4 numéros) | 19 | □ | (124,63 F) |

Directeur de la publication Sud-Ouest Nature : Pierre Davant
 Comité de lecture et de rédaction : P. Barbedienne - P. Delacroix - G. Kieser
 Réalisation : Karine Eysner



Maîtrise de l'énergie

Un réseau de spécialistes
pour des conseils pratiques
et gratuits sur la maîtrise
de l'énergie et les énergies
renouvelables.

GIRONDE

CLCV UNION GIRONDE

Résidence "Le Ponant"

2 terrasse du 8 Mai 1945 - 33000 BORDEAUX

Tél. 05.56.90.74.73

CREAQ

Maison de la nature

3 rue de Tauzia - 33800 BORDEAUX

Tél. 05.57.95.97.04

Email : creaq@wanadoo.fr

PACT H&D DE LA GIRONDE

211 cours de la Somme - 33800 BORDEAUX

Tél. 05.56.33.88.88

Email : info@pactgironde.com

LOT-ET-GARONNE

CAUE 47

Maison des Maires

Rue Etienne Dolet - 47000 AGEN

Tél. 05.53.69.42.42

Email : caue47@free.fr

PACT H&D DU LOT-ET-GARONNE

29 rue Lamouroux - 47000 AGEN

Tél. 05.53.77.35.14

Email : infoenergie47@wanadoo.fr

ARPE 47

1 boulevard de la République

47300 VILLENEUVE-SUR-LOT

Tél. 05.53.01.43.83

Email : arpe47@wanadoo.fr

DORDOGNE

PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

Le Bourg - 24300 ABJAT-SUR-BANDIAT

Tél. 05.53.60.34.65

Email : perilim.perigord@wanadoo.fr

PACT H&D DE LA DORDOGNE

18 rue de Varsovie - 24000 PÉRIGUEUX

Tél. 05.53.06.81.20

Email : dordogne@pact-arim.org

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

PACT CDHAR DU PAYS BASQUE

9 rue Jacques Lafitte - 64100 BAYONNE

Tél. 05.59.46.31.31

Email : pact.cdhar.paysbasque@wanadoo.fr

PACT CDHAR DU BÉARN

52 boulevard Alsace-Lorraine - 64000 PAU

Tél. 05.59.14.60.64

Email : pact.bearn@wanadoo.fr

LANDES

PACT CESA H DES LANDES

46 rue Baffert - 40100 DAX

Tél. 05.58.74.12.56

Email : cesah40@wanadoo.fr

